

## Enquête

# LE CHÂTEAU DE SCHWARZENBERG

## *Histoire et architecture*

### ● Histoire <sup>1</sup>

### ●● Construction

Il n'y a guère de château dont l'édification soit mieux datée : le chantier débute au printemps 1261 ; il est mené assez rondement pour qu'au bout d'un an, Schwarzenberg soit déjà mentionné comme *burg* (avril 1262) et comme *hus* (juillet 1262) — ce qui, *stricto sensu*, signifierait qu'il est déjà habitable <sup>2</sup>. Le constructeur est Walter von Geroldseck, père de l'évêque de Strasbourg.

Les Geroldseck sont une famille noble de l'Ortenau qui, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, réussit une ascension spectaculaire grâce à la possession de mines d'argent <sup>3</sup>. En 1260, c'est l'argent de Walter von Geroldseck qui aurait décidé les chanoines de Strasbourg à élire évêque son fils Walter, à peine âgé de 29 ans. L'an d'après, Hermann, frère du jeune prélat, est nommé *Landvogt* en Alsace, Ortenau et Brisgau par le roi Richard <sup>4</sup>. Les Geroldseck semblent tout près de l'hégémonie sur les deux rives du Rhin supérieur.

Leur richesse et leur ambition se concrétisent par la construction de châteaux d'une qualité exceptionnelle. Une génération plus tôt (vers 1218), c'est Lahr, un château de plaine, qui introduit dans notre région les derniers perfectionnements de l'architecture militaire française : plan carré régulièrement flanqué de tours rondes, meurtrières à niche <sup>5</sup>. Walter lui-même est certainement le constructeur de Hohengeroldseck, un château de montagne sans donjon, doté de deux corps de logis remarquables par leurs groupes de grandes fenêtres <sup>6</sup>. Et c'est sans doute à son fils Walter qu'il faut attribuer le château épiscopal de Mulhouse, qui, en 1261, s'avère capable de résister douze semaines aux bourgeois et à Rodolphe de Habsbourg <sup>7</sup>. C'est donc dans une politique castrale d'envergure que s'insère l'édification de Schwarzenberg.

En 1261, le roi Richard a « confié » à l'évêque Walter tous les biens de l'Empire en Alsace <sup>8</sup>, notamment l'abbaye de Munster. Mais celle-ci est aussi revendiquée par l'évêché de Bâle <sup>9</sup> : pour y assurer leur domination, les Geroldseck ont donc besoin d'une forteresse capable de tenir en échec une offensive bâloise.

L'emplacement sur lequel ils la bâtissent est exactement sur la frontière des possessions abbatiales <sup>10</sup>, de même qu'aujourd'hui il est à la limite des bans de Munster et de Griesbach. Une moitié du château se trouve donc sur les terres du couvent. Fort de l'interdiction faite aux avoués d'élever des fortifications sur les terres des églises <sup>11</sup>, l'abbé gravit la montagne pour protester contre la construction : une première fois le 21 avril, puis à nouveau, sans plus de résultat, le 30 mai 1261 <sup>12</sup>. Son opposition platonique aura du moins eu l'effet de nous informer de l'ouverture du chantier.

On sait comment les Strasbourgeois, par leur victoire de Hausbergen (mars 1262), ont brisé les ambitions des Geroldseck <sup>13</sup>. Les préliminaires de paix signés en juillet 1262 imposent à ces derniers de remettre « provisoirement » *das hus zi Swarzenberc* à l'évêché de Bâle <sup>14</sup>. L'ont-ils fait ?

Aucun texte ne le confirme expressément, mais, affaiblis comme ils l'étaient, auraient-ils pu se maintenir dans une forteresse très probablement inachevée ? Lorsque le roi Richard, en novembre 1262, confirme à l'église de Bâle la possession de Munster et de sa vallée <sup>15</sup>, il ne fait probablement qu'entériner un état de fait. Dans ce cas, c'est l'évêque Henri de Neuchâtel qui a dû terminer la construction du château.

Ce n'est qu'en 1271 que Walter von Geroldseck père renonce définitivement à ses droits sur Schwarzenberg et sur le Val-Saint-Grégoire ; en échange, l'évêque lui promet la forte somme de 600 marcs d'argent <sup>16</sup>. Cette concession lui est sans doute imposée par la guerre qu'il soutient alors contre le landgrave Rodolphe de Habsbourg <sup>17</sup>.

A peine Schwarzenberg est-il définitivement acquis à l'église de Bâle qu'un retournement de conjoncture remet son avenir en question. Le nouvel évêque Heinrich von Isny (1275-86), créature de Rodolphe de Habsbourg, tourne ses ambitions territoriales vers le Jura, où l'appui du roi lui permet de l'emporter sur le comte de Bourgogne <sup>18</sup>. En échange, il sacrifie Munster et le Val à la *Revindikationspolitik* de Rodolphe <sup>19</sup>. Ce changement d'orientation s'avèrera définitif : Munster, ville d'Empire en 1287, le restera jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

Certes, le prélat conserve Schwarzenberg, mais la forteresse, bien qu'excellente <sup>20</sup>, n'a plus guère de valeur pour lui : d'abord parce que la perte de ses dépendances la prive de son rôle économique et administratif, ensuite parce que l'érection des remparts de Munster <sup>21</sup> lui fait perdre l'essentiel de son intérêt stratégique.

## ●● L'ère des engagistes

Jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'évêché garde pourtant Schwarzenberg en pleine propriété, le confiant à un bailli (*pfleger*), attesté en 1301 <sup>22</sup>. Mais lorsque leurs embarras financiers obligent les évêques à mettre certains biens en gage, Schwarzenberg est bientôt victime de cette pratique : ce sont les possessions les moins utiles que l'on sacrifie en premier.

De fait, dès 1309, le château est engagé pour deux ans au chantre Karl de Saint-Martin de Colmar <sup>23</sup> : contrecoup de la lutte pour la mitre entre Gérard de Vuippens et Lütold von Rötteln (1309-11) ; Karl est au service du second comme administrateur du temporel (*procurator*) <sup>24</sup>.

En 1341, on apprend que Schwarzenberg et Istein sont gardés pour l'évêque par les frères Münch von Landskron <sup>25</sup>. Or, de 1325 à 1328, Jean de Châlon et Hartung Münch von Landskron se sont disputé l'évêché. Le premier l'a emporté, mais au prix de concessions au parti adverse <sup>26</sup> ; c'est ainsi que Burkard Münch, frère de Hartung, a obtenu un fief castral à Istein en 1329 <sup>27</sup>. Schwarzenberg a dû faire l'objet d'une mesure analogue <sup>28</sup>, qui n'enlève pas à l'évêché la propriété du château, mais qui, compte tenu de la puissance des Münch <sup>29</sup>, la rend assez illusoire en fait.

L'emprise des Münch ne tarde d'ailleurs pas à se renforcer : en 1359, Burkard Münch von Landskron achète à l'évêque une rente de 200 florins pour 3 000 florins, autrement dit lui prête 3 000 florins à 6,66 % (au lieu des 10 % habituels) ; « en garantie du paiement de la rente et par faveur spéciale », le prélat donne Schwarzenberg à son créancier « comme résidence », avec toutes ses dépendances, plus 50 florins par an pour la garde (*Burghüte*) <sup>30</sup>. On saisit mal ce que recouvre cette transaction inhabituelle <sup>31</sup>. En droit, B. Münch n'est qu'un bailli stipendié ; en réalité, il tient le château en gage, puisque l'évêque ne peut le récupérer qu'en remboursant le capital. Et de fait, lui et ses fils garderont la forteresse jusqu'en 1396, abstraction faite d'un court intermède vers 1365 <sup>32</sup>.

## ●● Schwarzenberg sous les Beger

En 1396, Burkard Münch le Jeune meurt sans enfants. Il semble que l'évêque ait alors repris possession du château, et résisté à une tentative du roi Wenceslas de le revendiquer comme fief d'Empire (1398)<sup>33</sup>. Peu après, il l'inféode à son bailli de Déléont, Hans Beger von Geispolsheim, d'une famille de chevaliers de Basse-Alsace<sup>34</sup>. On peut admettre que Hans Beger est un homme de confiance de l'évêque ; mais à terme, le fief étant héréditaire, le contrôle de l'évêché sur Schwarzenberg est à nouveau compromis. L'acte d'investiture indique clairement pourquoi le prélat s'y résigne : la forteresse est en triste état (*ettwas zergangen und zervallen*)<sup>35</sup>.

C'est le sort presque normal des biens longtemps engagés : l'engagiste, en général, considère le gage avant tout comme un placement ; il veut en tirer le maximum et y investir le moins possible, d'autant qu'en principe le gage peut lui être racheté à tout moment. Il n'est pas rare qu'il recule même devant les dépenses d'entretien les plus élémentaires, surtout si le propriétaire ne surveille pas strictement sa gestion - ce dont l'évêché, en pleine débâcle, serait bien incapable<sup>36</sup>. B. Münch, n'ayant pas d'enfant, était d'autant moins enclin à investir à long terme. D'ailleurs, pour les Münch, dont la seigneurie se concentre autour de Bâle, Schwarzenberg est un bien excentrique, politiquement stérile, inutilisable comme centre administratif et incommode comme résidence. Son entretien a dû leur paraître d'autant plus superflu qu'une tâche urgente sollicite leurs finances dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : la restauration de leurs châteaux des environs de Bâle, endommagés par le séisme de 1356<sup>37</sup>.

L'évêque, couvert de dettes, n'a pas les moyens de restaurer Schwarzenberg lui-même. Aussi charge-t-il Beger de le faire, estimant que le droit d'ouverture (qu'il se réserve) d'une forteresse en bon état vaut mieux que la pleine propriété d'une ruine. Pour stimuler le zèle bâtisseur de son vassal, il lui inféode en même temps des revenus annuels en nature, et l'autorise à dépenser 600 florins en travaux de construction. Or la valeur de ces revenus correspond à peu près à l'intérêt d'un capital de 600 florins<sup>38</sup>. On peut donc dire que le prélat subventionne les travaux pour ce montant : mais, faute, de l'avoir en liquide, il laisse Beger en faire l'avance et lui en verse les intérêts. Cette mesure s'explique d'autant mieux que les dépendances du château sont dérisoires : l'acte ne mentionne que la montagne de Schwarzenberg avec les droits d'usage - rien dont le nouveau châtelain puisse tirer argent<sup>39</sup>. 600 florins sont d'ailleurs une somme modeste, qui n'a pu financer, au mieux, qu'une remise en état sommaire. Encore n'est-il pas prouvé que les Beger l'aient effectivement dépensée. C'est toutefois probable, car, au fil du XV<sup>e</sup> siècle, des indices convergents montrent que Schwarzenberg n'est pas à l'abandon.

En 1411, les Beger l'ouvrent au comte palatin Ludwig, qui y installe un bailli en 1414<sup>40</sup>. En 1427 et 1434, Caspar Beger y détient des prisonniers<sup>41</sup>. En 1441, les cousins Beger concluent pour leurs châteaux de Geispolsheim et Schwarzenberg une paix castrale, dont il ressort qu'ils résident habituellement au premier, et que le second est confié à un bailli (*Burgvogt*)<sup>42</sup>. Celui-ci est également attesté en 1468<sup>41</sup>. L'an d'après, la ville de Strasbourg s'empare de Schwarzenberg dans des circonstances obscures<sup>43</sup>. L'a-t-elle démantelé ? En tout cas, il n'en est plus question jusqu'à la fin du siècle.

Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le chroniqueur Maternus Berler, de Rouffach, écrit<sup>44</sup> que « Schwarzenberg était à l'origine une modeste bâtisse sur un rocher, et servait de prison aux prêtres passibles de la justice criminelle ; c'est pourquoi le donjon, aujourd'hui encore, s'appelle la Tour aux Clercs » ; le château fut inféodé en 1479 à Jacob Beger. « Comme il était très riche, poursuit Berler, et que le château était agréablement situé, il l'orna de belles tours et de robustes défenses, y passa la majeure partie de sa vie, et y apposa dans la chapelle Sainte-Anne une inscription ainsi conçue : ce Beger a dépensé plus de 10 000 florins du sien pour cette demeure ruinée ; (les travaux) ont commencé en 1496 et se sont terminés en 150. » (le dernier chiffre manque). Nous voilà loin des 600 florins de 1401 ! Si Berler mérite créance, Schwarzenberg, à nouveau ruiné, a connu cette fois une restauration de très grande envergure<sup>45</sup>.

## ●● Déclin et ruine

Les Beger s'éteignent en 1532 avec Mathias, le fils de Jacob. L'évêque de Bâle, à qui la forteresse fait retour, l'inféode à l'écuyer strasbourgeois Peter Scher <sup>46</sup>, qui prend le nom de Scher von Schwarzenberg, mais semble n'y avoir résidé que fort rarement. Les grands travaux que Jacob Beger n'ont pas empêché le château de perdre rapidement son intérêt. Malgré quelques réparations vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il est à nouveau délabré en 1605. Les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle lui rendent quelque valeur — non aux yeux des Scher, qui, émigrés au Wurtemberg, cherchent vainement à le vendre, mais à ceux de la ville de Munster, qui prend sa garde en charge. Bien entendu, son état ne s'améliore pas. En 1636, le *Burgvogt* lui-même habite à Munster ; en 1646, la forteresse est jugée inhabitable ; en 1655, pourtant, on y trouve encore toute une artillerie <sup>47</sup>. Pour finir, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> ou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, on l'a fait sauter à la poudre.

A vrai dire, je ne connais pas de texte qui l'affirme, mais l'état actuel de la ruine — murs disparus jusqu'à la base, tours éventrées, blocs de maçonnerie basculés dans le fossé — atteste une destruction violente. Or la guerre de 1914-18 ne saurait en être rendue responsable, car, sauf dans l'angle sud-ouest, l'état du site était déjà semblable au début du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>48</sup>. En 1704, Dom Calmet écrit seulement que Schwarzenberg « est aujourd'hui presque en ruines », mais un texte de 1722 affirme que le château a été détruit au cours d'une guerre <sup>49</sup>. C'est probablement l'armée française qui a démantelé la vieille forteresse, peut-être en même temps que les remparts de Munster et de Colmar en 1673 <sup>50</sup>.

Vendus comme bien national à la Révolution, Schwarzenberg et le Schlosswald sont acquis en 1800 par l'industriel Frédéric Hartmann, qui les fait aménager en parc <sup>51</sup>. Des dégagements et des consolidations ont lieu vers 1900 <sup>52</sup>. En 1914-18, l'armée allemande plante un bunker dans l'angle sud-ouest de la ruine et creuse une galerie dans le granit de la contrescarpe, mais le site ne semble pas avoir été bombardé <sup>53</sup>.

Fondée en 1978, l'association *SOS Schwartzembourg* <sup>54</sup> s'attache depuis 1980 à débroussailler et nettoyer le site. Il faut espérer que ces travaux méritoires seront poursuivis et bénéficieront de la part des autorités compétentes du soutien nécessaire.

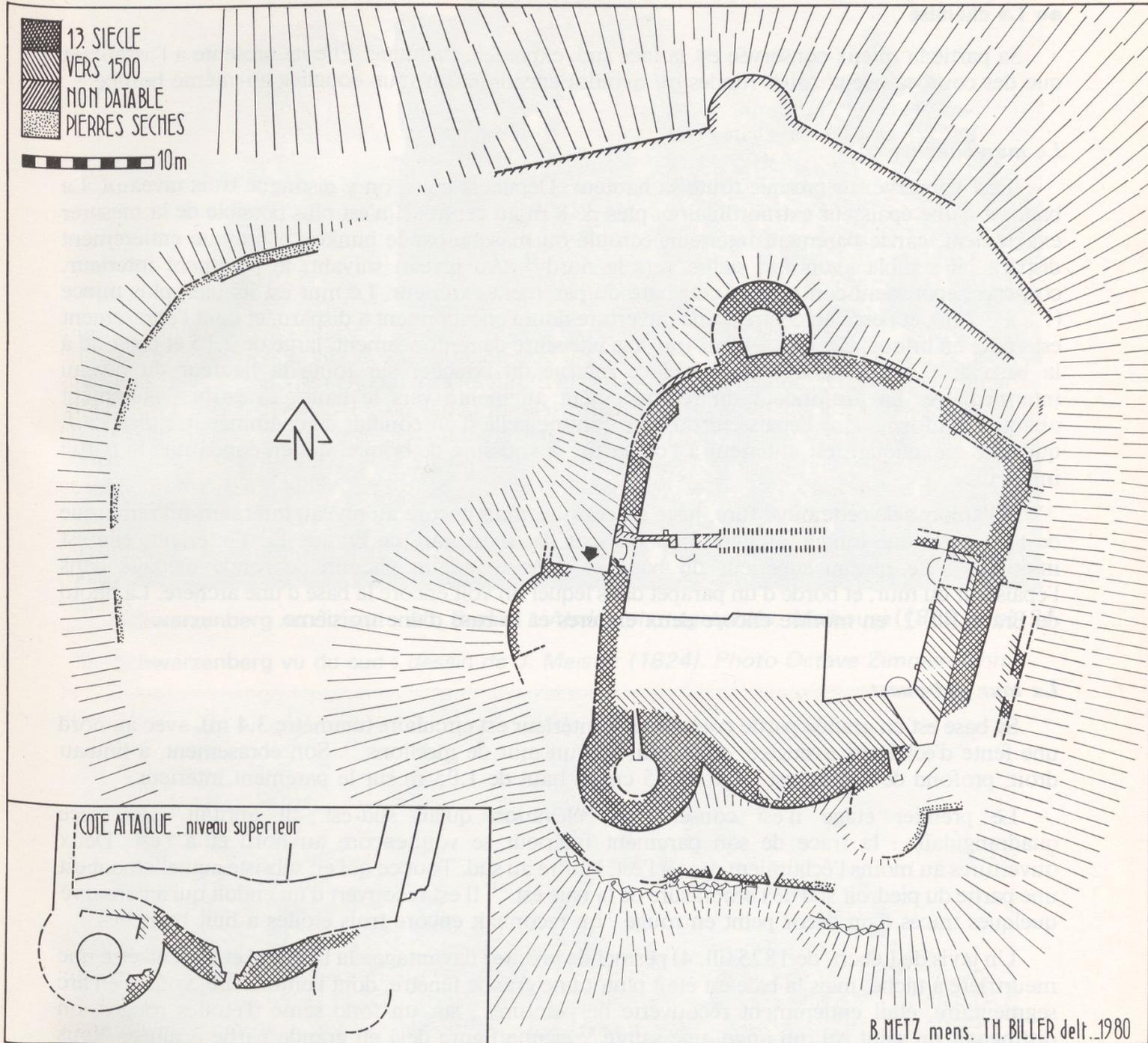
## ● Description

### ●● Site, appareil, plan

A la limite des bans de Munster et de Griesbach, le sommet du Schwarzenberg s'étire du sud-ouest au nord-est. Le point culminant est au sud-ouest ; mais, de l'extrémité nord-est, on jouit d'une vue étendue sur toute la vallée, de Hohrod en amont à Turkheim et Pflixburg en aval. C'est là que se dresse la ruine <sup>55</sup>, sur un site en éperon barré protégé au sud par un monumental fossé (*Halsgraben*) taillé dans le granit.

Le creusement de ce fossé a livré les moellons dont les murs sont bâtis <sup>56</sup> ; en fait de pierres de taille, on ne voit plus en place que quelques corbeaux de grès, auxquels il faut ajouter l'encadrement de la porte ouest des fausses-braies, retrouvé par SOS Schwartzembourg. La poursuite de ces travaux promet d'autres trouvailles de ce genre : au XVIII<sup>e</sup> siècle, Schœpflin a même encore vu dans les ruines les blasons des Geroldseck et des Beger <sup>57</sup>.

Mais l'essentiel du château est bâti en moellons irréguliers. En général, les maçons ont posé un lit de gros blocs, grossièrement égalisé le niveau avec de petits éclats, puis posé un nouveau rang de gros moellons, et ainsi de suite. Cet appareil inélégant, mais permettant de construire vite et à moindres frais, était recouvert, sans doute dès l'origine, d'un crépi dont les restes se voient encore çà et là.



1. Plan de Schwarzenberg.

Le château principal (*Kernburg*) forme un pentagone irrégulier flanqué de trois ou quatre tours rondes ; les angles dépourvus de tour sont arrondis, au moins à l'extérieur. L'épaisseur des murs varie de 1,7 à 2 m. Un refend est-ouest sépare le logis (au nord) de la cour, dont l'angle sud-ouest est actuellement occupé par un bunker de béton (ill. 1).

La moitié sud de la chemise est extérieurement doublée par des fausses-braies établies au bord même de l'abrupt. La basse-cour est en contrebas du château principal au nord et à l'ouest. Plus bas encore, au nord-ouest et à l'est du château, deux terrasses ont éventuellement pu être aménagées en jardins.

## ●● La chemise

Sa partie la mieux conservée est la face sud, exposée à l'attaque. Elle ne présente à l'assaillant que des courbes : deux tours rondes ou ovoïdes encadrent un mur-bouclier lui-même bombé.

### *Le mur-bouclier*

Il est conservé sur presque toute sa hauteur. Depuis la cour, on y distingue trois niveaux. La base est d'une épaisseur extraordinaire : plus de 8 m au centre. Il n'est plus possible de la mesurer exactement, car le parement intérieur, écroulé ou masqué par le bunker, a presque entièrement disparu ; il semble avoir fait saillie vers le nord<sup>58</sup>. Au niveau suivant, le parement intérieur, conservé, épouse au contraire la courbure du parement extérieur. Le mur est ici bien plus mince (1,8 à 2,7 m), et percé au centre d'une ouverture dont l'encadrement a disparu, et dont l'ébrasement est voûté en brique. Cet ébrasement traverse une sorte de renforcement, large de 2,15 et profond à la base de 0,9 m, ménagé dans la face interne du bouclier sur toute la hauteur du niveau intermédiaire. La profondeur du renforcement augmente vers le haut : sa paroi, légèrement oblique, s'enfonce dans l'épaisseur du mur comme celle d'un conduit de cheminée. Ce dispositif, qui reste à expliquer, est antérieur à l'ouverture à voussure de brique, qui en condamne la partie inférieure.

A l'aplomb de cette ouverture, juste en dessous, mais encore au niveau inférieur, on remarque de l'extérieur une longue archère, bouchée par des morceaux de brique. De l'intérieur, elle est invisible<sup>59</sup>. Le niveau supérieur du bouclier consiste en un chemin de ronde ménagé dans l'épaisseur du mur, et bordé d'un parapet dans lequel on voit encore la base d'une archère. La photo de Braun (ill. 2) en montre encore deux entières et la base d'une troisième.

### *La tour sud-ouest*

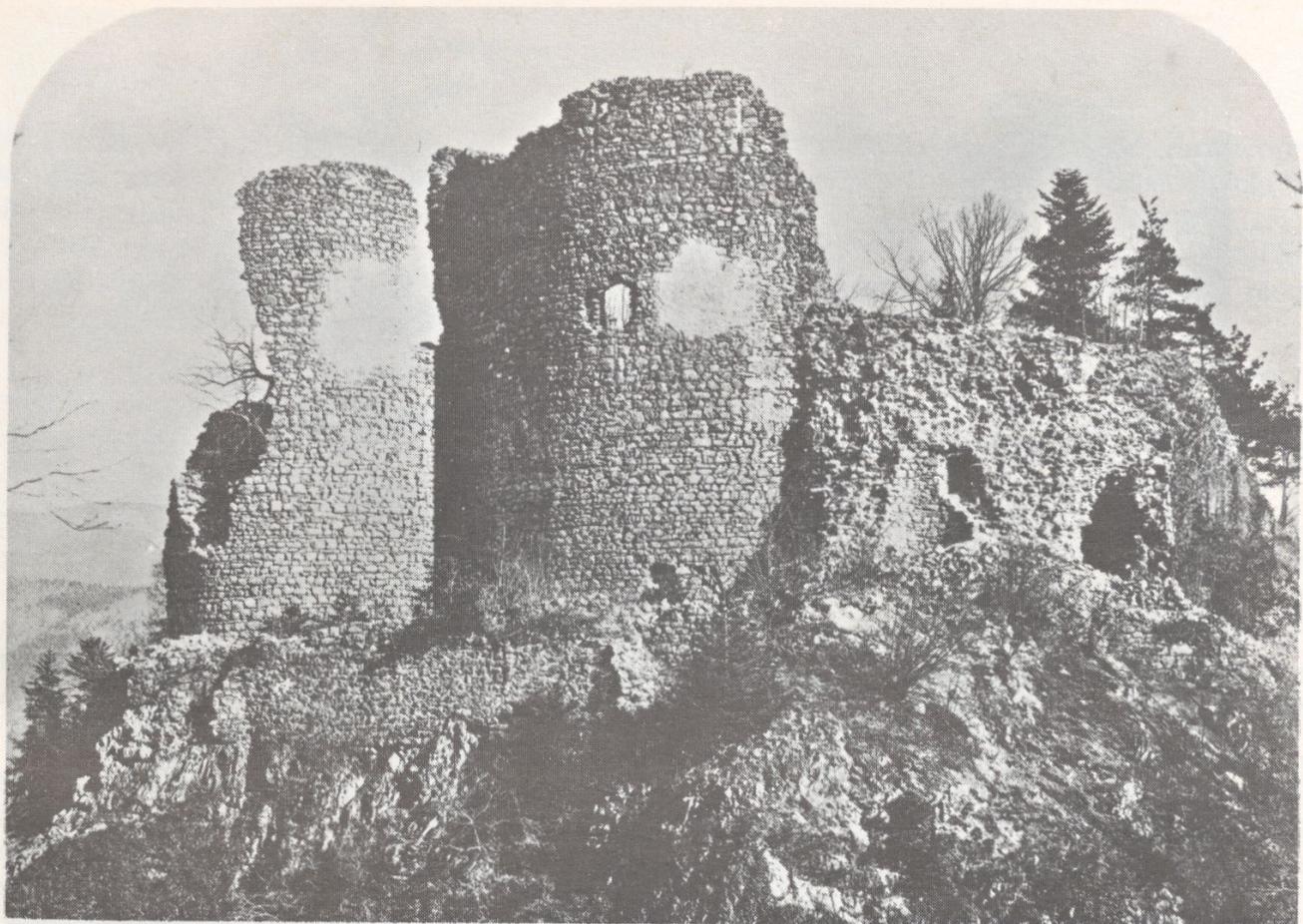
Sa base est en grande partie conservée. L'intérieur est circulaire (diamètre 3,4 m), avec au nord une fente d'éclairage aveuglée, côté cour, par un mur de moellons<sup>60</sup>. Son ébrasement, à linteau droit, profond de 3,4 m, est large de 55 cm et haut de 1,05 m sur le parement intérieur.

Le premier étage n'est conservé en élévation qu'au sud-est ; il abritait une pièce quadrangulaire : la trace de son parement intérieur se voit encore au nord et à l'est. Deux ouvertures au moins l'éclairaient, une à l'est, l'autre au sud. Tout ce qui en subsiste actuellement est une partie du piedroit sud de l'embrasure de la baie est<sup>61</sup>. Il est recouvert d'un enduit qui a conservé quelques traces d'un décor peint en rouge : on reconnaît encore trois étoiles à huit branches.

Un lavis de Lebert, de 1825 (ill. 4) permet de préciser davantage : la baie sud était peut-être une meurtrière à niche, mais la baie est était plutôt une grande fenêtre, dont l'embrasure, voûtée en arc segmentaire, était entièrement recouverte de peintures : sur un fond semé d'étoiles rouges, on distinguait un saint roi, un ange, une sainte<sup>62</sup> et une figure déjà en grande partie écaillée. Nous sommes donc ici dans la chapelle Sainte-Anne mentionnée par Berler. L'embrasure de la fenêtre est, mise en relief par la richesse de son décor, devait abriter l'autel<sup>63</sup>.

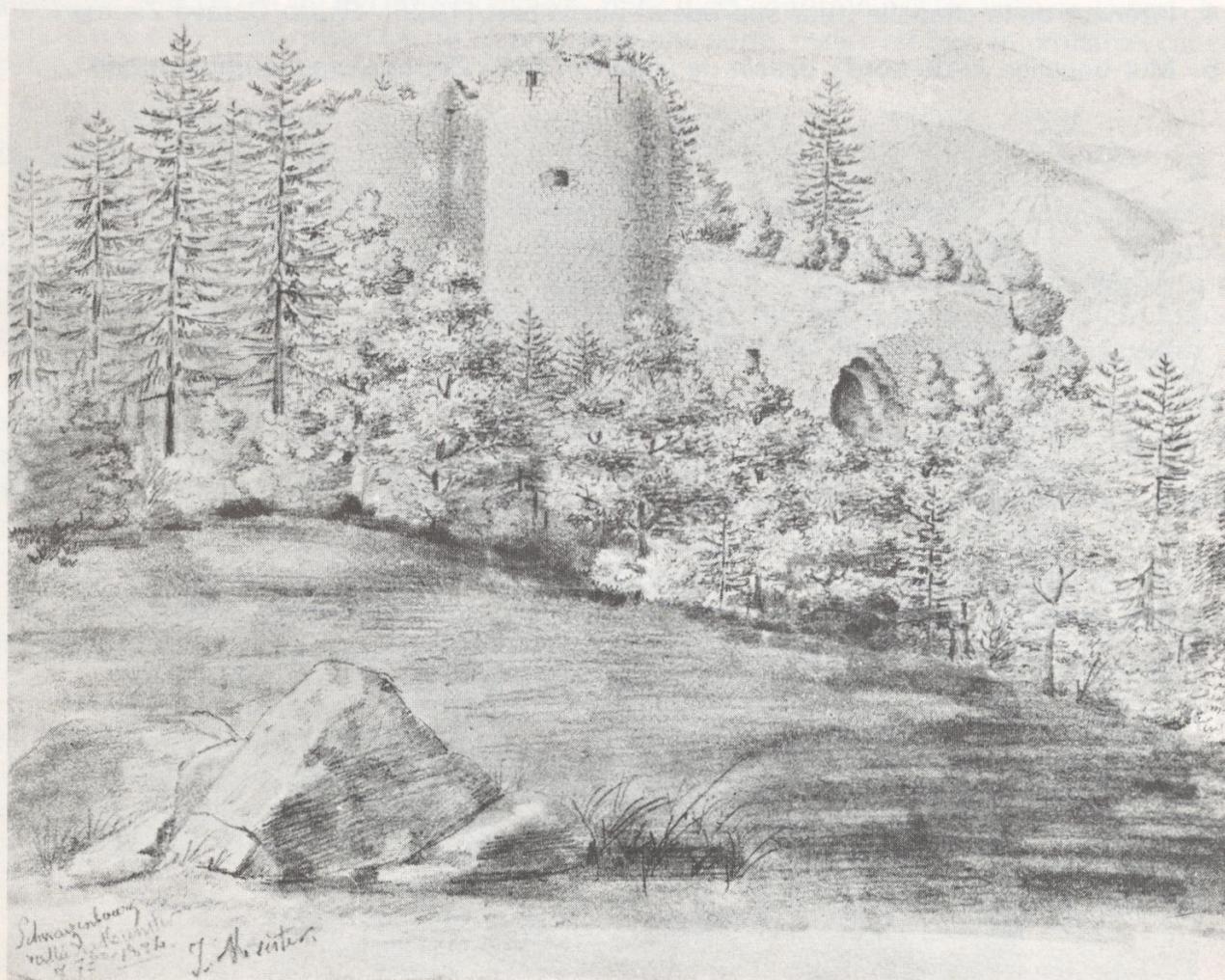
### *La tour sud-est et la courtine est*

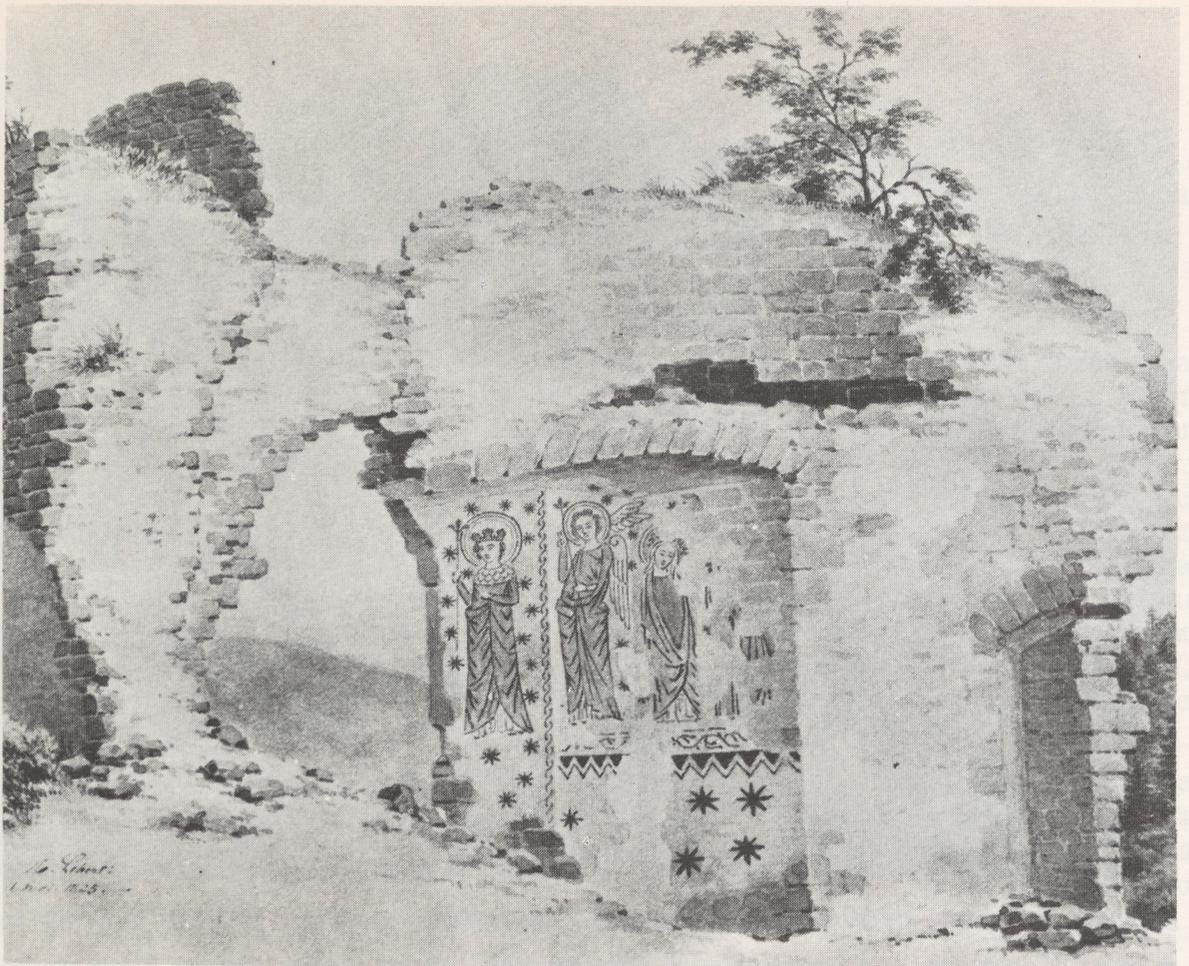
De la tour sud-est, il ne restait plus, dès 1824 (ill. 3), que de vagues vestiges, suffisants malgré tout pour montrer que l'intérieur, à la base, était arrondi. Actuellement, il ne subsiste plus que son arrachement sur le mur-bouclier — attestant que les deux éléments sont liés, donc contemporains — et, au nord-est, une fente d'éclairage très semblable à celle de la tour sud-ouest et, comme elle, aveuglée par le renforcement intérieur du mur sud, sur lequel nous reviendrons. En contrebas de l'angle sud-est, il reste quelques assises d'un mur, apparemment en pierres sèches, dont le tracé



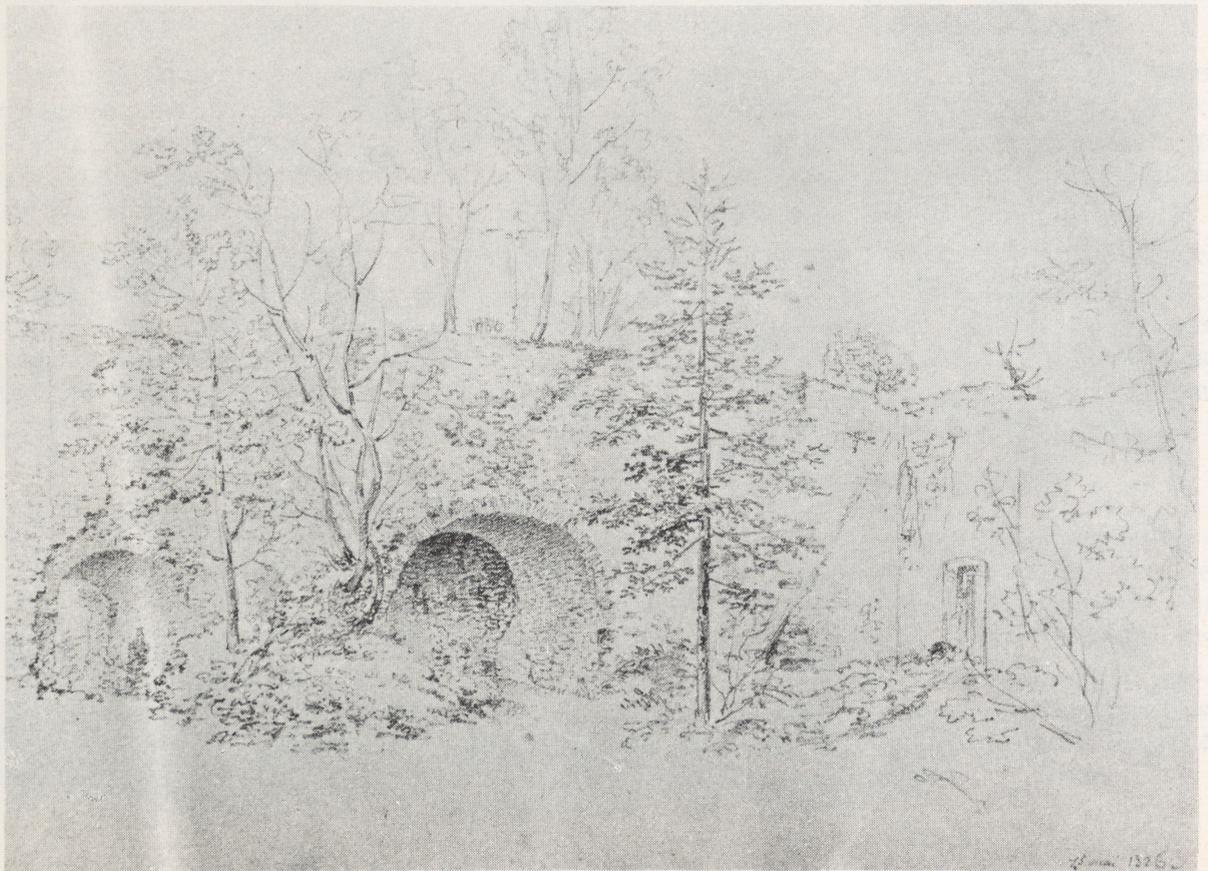
2. Schwarzenberg vu du sud : Ad. Braun, *L'Alsace photographiée*, Mulhouse 1859, I, pl. 21.

3. Schwarzenberg vu du sud : dessin de J. Meister (1824). Photo Octave Zimmermann.





4. Intérieur de la chapelle (tour sud-ouest) par Lebert (1825). *Photo Octave Zimmermann.*
5. Mur-bouclier vu du nord : *dessin de Lebert (1826). Photo Octave Zimmermann.*



courbe se prolonge vers l'est par une section rectiligne. Sans doute, en réalité, était-il maçonné : son mortier a dû être détruit par la végétation et les intempéries. La section courbe semble bien appartenir au parement extérieur de la tour sud-est. On a du mal à mettre ces vestiges en concordance avec un lavis de Lebert (ill. 8), qui montre un raccord surprenant entre le passage de l'angle sud-est et la tour. Des dégagements seraient très opportuns dans ce secteur, qui réserve certainement quelques surprises <sup>64</sup>.

La courtine est composée, sur toute sa hauteur, de deux murs plaqués l'un contre l'autre. Le mur intérieur n'a de parement qu'à l'ouest (côté cour) ; il est simplement appuyé contre le mur extérieur, qui, lui, a deux parements. Le premier est donc postérieur au second. Or, au nord, le mur intérieur s'arrête au refend est-ouest, contre lequel il est plaqué. Au sud, il va jusqu'à l'angle, et se prolonge au-delà sur la face sud, sans aucune solution de continuité. En particulier, du côté cour, le parement des murs est et sud est parfaitement lié ; l'autre face du mur intérieur, mise à nu par l'écroulement du mur extérieur, ne montre pas non plus la moindre trace de restauration <sup>65</sup>.

Ainsi s'explique l'aveuglement des fentes d'éclairage des tours, celui de la meurtrière du bouclier, et la différence d'épaisseur entre les deux niveaux de ce dernier : le mur sud a été renforcé à l'intérieur, en même temps que le mur est, sur une hauteur d'environ 8 m au dessus du sol actuel.

À l'endroit où le mur de renfort s'appuie sur le refend est-ouest, une niche aveugle y est ménagée. Large et profonde de 2,1 m, elle est voûtée en berceau légèrement brisé, en brique. Une niche semblable, mais beaucoup plus grande, existait dans le réépaississement du bouclier. Masquée par le bunker, elle est connue par un dessin de Lebert (ill. 5). La fonction de ces niches est inconnue.

Une troisième niche, également voûtée en brique, en berceau à peine brisé, et large de 2,3 m, s'ouvre dans l'angle sud-est. Mais, à la différence des précédentes, elle traversait tout le mur de renfort, et de surcroît le mur extérieur. Comme ce dernier s'est écroulé à cet endroit, on ne remarque plus ce fait qu'à d'infimes indices, mais il est confirmé par les vues de Lebert. Il s'agit donc d'une ouverture ; jusqu'ici, on l'a prise pour une porte, mais c'est bien improbable, car elle est percée exactement dans l'angle.

### *La courtine ouest*

Liée au mur de la tour sud-ouest, elle est percée de trois baies au même niveau, qui correspond au premier étage du logis (*infra*, p. 37). La première a disparu lors de la construction du bunker <sup>66</sup>, mais elle est connue par trois vues du XIX<sup>e</sup> siècle (ill. 5 à 7). Sur les dessins de Lebert, elle paraît très étroite, et fait songer à une meurtrière ; mais, d'après la lithographie de Deroy, il semblerait s'agir d'une poterne, dont l'encadrement aurait disparu : c'est l'hypothèse la plus plausible.

La deuxième ouverture a perdu son encadrement : il n'en reste que l'arc de décharge, en brique. Son embrasure est large de 1,9 m et profonde de 1,15 m. Il s'agit apparemment d'une canonnière horizontale (*Maulscharte*) <sup>67</sup>. La troisième est une archère longue de 1,5 m ; elle a été rebouchée en moellons, de même que son ébrasement <sup>68</sup>, dont la voussure en arc segmentaire est faite de moellons.

Une partie de la courtine ouest est encore haute d'environ 8 m au-dessus du sol actuel de la cour. Comme cette hauteur correspond à peu près à celle de la courtine est et du niveau inférieur du bouclier, on peut penser que c'est celle de l'ancien chemin de ronde.

### *La moitié nord de la chemise*

Elle est beaucoup plus mal conservée. De son parement intérieur, on ne voit plus que d'infimes vestiges. Son parement extérieur, dont la base subsiste en grande partie, forme trois angles arrondis. La souche d'une tour — qui n'est pas une tour d'angle — est conservée au nord. Dans sa partie

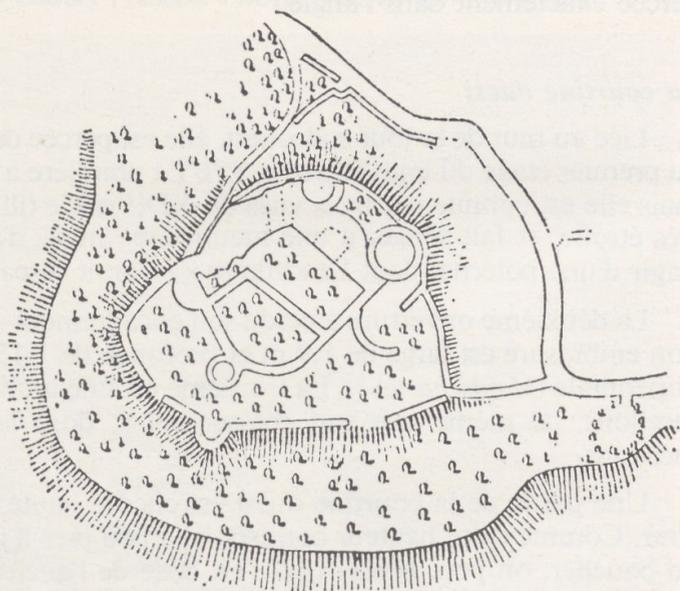
supérieure, son parement intérieur est lié à l'enceinte ; plus bas, en revanche, il est plaqué contre elle. Cette observation n'est sûre que du côté est, l'angle ouest étant en partie masqué par une racine. Quant au contact entre le parement extérieur de la tour et la courtine, il est enterré sous les décombres, de même que toute la base de la tour. En attendant leur dégagement, on peut suggérer l'interprétation suivante : on aurait commencé à bâtir la chemise sans prévoir de flanquement — ce qui explique que la courtine ait un tracé convexe même là où elle forme le mur arrière de la tour. Puis, en cours de chantier, on aurait décidé de rajouter une tour. Sa base aurait été plaquée contre l'enceinte jusqu'à la hauteur atteinte par celle-ci au moment du changement de plan, puis les deux parties auraient été poursuivies ensemble <sup>69</sup>.

La base de la tour avait une ouverture (meurtrière ?) à l'ouest, où subsiste un vestige d'embrasure, et probablement un autre à l'est, où l'on croit en déceler un second. En 1826 (ill. 9), l'étage supérieur de la tour était encore visible, mais déjà menacé par une grosse brèche. Il était percé de trois larges ouvertures dont les encadrements avaient disparu, et dont les embrasures avaient perdu leurs voussures ; quelques vestiges attestaient encore que ces dernières avaient été en brique. Chaque embrasure avait dans sa paroi latérale un trou de poutre, dont la fonction ne pouvait être que de recevoir une barre d'appui horizontale, destinée à soutenir le canon d'une arme à feu ou à en amortir le recul (*Auflege- ou Prellholz*)<sup>70</sup> : il s'agissait donc de canonnières.

Les travaux de SOS Schwartzembourg ont fait la lumière sur le renforcement extérieur des murs nord-est et nord-ouest : il s'agit d'un talutage renforçant leur base.

Dans l'angle nord-est, le plan de 1837 (ill. 10)<sup>71</sup> situe une tour demi-ronde à base pleine. Actuellement, cette zone est bien trop mal conservée pour autoriser la moindre affirmation. On voit cependant que le parement extérieur de la chemise forme un angle arrondi, et qu'un massif de blocage s'y appuie au nord-est : mais il pourrait appartenir au mur de la basse-cour aussi bien qu'à une tour. Ce secteur était probablement déjà très détruit en 1837, car le plan de Gramm y donne l'impression d'une reconstitution largement hypothétique, voire arbitraire.

10. Extrait d'un plan du Schlosswald par l'arpenteur Gramm (1837 - cf. n. 71). Photo Ernest Lemmel.



### ●● Le logis et la cour

Sa représentation du logis éveille également la méfiance, dans la mesure où elle est contredite par le refend est-ouest conservé. Celui-ci, contrairement à ce qu'indique Gramm, va jusqu'à la courtine est ; il est même presque sûrement lié à sa partie originelle, et en tout cas antérieur à son réépaississement.

A l'ouest, en revanche, le refend — en partie seulement dégagé des décombres — est plaqué contre l'enceinte. Comme, de plus, il n'est pas dans l'alignement du précédent, il est certain que ce secteur a été remanié. Ce second refend présente une baie large de 1,5 m, voûtée en arc surbaissé, et un corbeau de grès encore en place, qui montrent que le niveau du sol actuel correspond à peu près à celui du premier étage du logis.

C'est donc aussi au premier étage que se trouvaient les deux ouvertures attestées au nord-ouest par un faible reste de leur ébrasement. Au même niveau doit correspondre un corbeau de grès encore en place sur le parement intérieur au nord-est ; un autre traîne parmi les blocs qui jonchent le sol au pied nord de la courtine. Ce sont là pratiquement les seuls vestiges du logis. Comme prévisible, il s'adossait à la chemise sur les côtés abrités de l'attaque par la pente et par la basse-cour.

La moitié sud de l'enceinte devait renfermer la cour <sup>72</sup>. Il est possible que des dépendances se soient appuyées à ses murs, mais elles n'ont pas laissé de traces certaines. Les deux corbeaux du mur de renfort est, par exemple, ne suffisaient pas pour porter un solivage ; leur véritable destination reste obscure. A l'ouest, depuis l'extérieur, on voit déboucher un écoulement, bien en dessous de la canonnière ; peut-être y avait-il de ce côté une citerne, une cuisine <sup>73</sup> ou une écurie.

## ●● Les fausses-braies

Ce nom désigne une enceinte basse établie en avant de la chemise sur l'escarpe du fossé, qu'elle permet de mieux surveiller. Elle sert aussi à diminuer le risque d'une surprise, en mettant un obstacle supplémentaire entre l'assaillant et le cœur du château, et fournit un rang supplémentaire de postes de tir, sans que la courtine soit affaiblie par le percement d'archères à sa base.

Les fausses-braies de Schwarzenberg entourent la chemise sur sa moitié sud — la plus exposée — à une distance de 2 à 6 m, sur le bord même de l'abrupt. Il n'en reste que de faibles vestiges, en grande partie enfouis sous les décombres. En attendant leur dégagement, bornons-nous à quelques remarques.

A l'est, les fausses-braies, comme la chemise, ont été réépaissies postérieurement à leur construction. Dans leur état actuel, il est pratiquement impossible de dire si le mur primitif est à l'intérieur ou — ce qui paraît plus plausible — à l'extérieur. Sur le parement extérieur de la chemise, dans la moitié nord de sa face est, on voit encore l'arrachement de deux murs orientés ouest-est. Le premier, près de l'angle nord-est, est épais de 1,5 m et indiscutablement lié à la courtine <sup>74</sup>. Le second, 6 m plus au sud, a entièrement perdu son parement nord, de sorte qu'on ignore son épaisseur (plus de 80 cm en tout cas) ; son parement sud, très mal conservé, semble bien, lui aussi, lié à la chemise. Ce second mur correspond probablement au retour des fausses-braies sur la chemise, car plus au nord, on ne voit plus aucune trace de celles-ci. Le premier arrachement appartiendrait alors au mur est de la basse-cour, à moins que ce ne soit à la tour nord-est qu'indique le plan de 1837 (ill. 10).

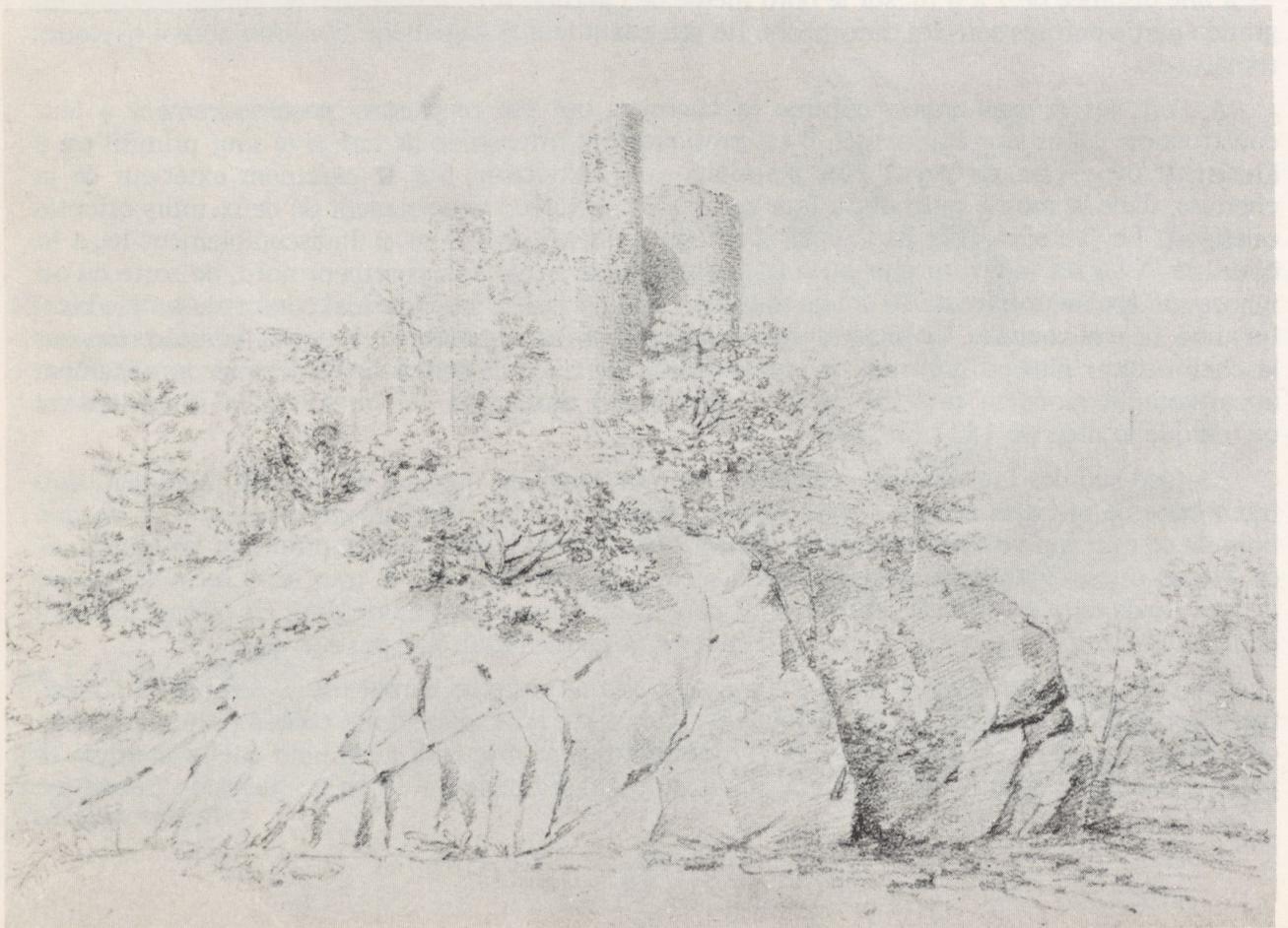
La face sud des fausses-braies, au droit du mur-bouclier, consiste en un mur rectiligne, sans trace nette de réépaississement, percé de deux hautes archères simplement ébrasées <sup>75</sup>. A chaque bout de ce mur, on voit juste encore le départ d'une section courbe, qui contournait les tours sud-est et sud-ouest. Vers l'est, en retrait de la section courbe disparue, le mur droit se prolonge sur 2, 5 m, mais en pierres sèches. Ici aussi, il peut s'agir d'une maçonnerie dont les intempéries ont entièrement lessivé le mortier. Vu ce qu'il en reste, je ne me hasarderai pas à la dater. <sup>76</sup>

Du côté ouest, les fausses-braies s'élargissent en une sorte de barbacane <sup>77</sup>, arrondie à l'ouest, mais terminée au nord par un mur droit, lié à l'enceinte principale, donc contemporain de celle-ci <sup>78</sup>. Deux vues du XIX<sup>e</sup> siècle (ill. 6 et 7) montrent que ce mur était aussi haut que la chemise, et percé d'une porte dont l'embrasement était voûtée en arc segmentaire — en brique selon Lebert, en



6. Schwarzenberg vu du sud-ouest : J. Rothmuller, *Musée pittoresque et historique de l'Alsace*, Colmar 1863, pl. 54 (Deroy d'après le croquis de Rothmuller).

7. Schwarzenberg vu du sud-ouest : dessin de Lebert (1822). Photo Octave Zimmermann.



Pierre de taille selon Deroy.<sup>79</sup> SOS Schwarzenbourg a retrouvé l'encadrement de la porte elle-même : ses blocs sont en grès taillé, de belle qualité, sans mouluration. J'ai vu au milieu d'eux<sup>80</sup> un élément plus petit, également en grès, qui n'appartient certainement pas à la porte : il provient de l'angle de l'encadrement d'une baie ; l'angle est droit, et ses deux côtés sont chanfreinés. Ce bloc pourrait provenir de la « fenêtre du portier »<sup>81</sup>. A Hohandlau, une gravure de 1781<sup>82</sup> montre que la loge du concierge surplombait l'entrée à l'extérieur de la chemise, au-dessus des fausses-braies. On peut se demander, bien que les vues du XIX<sup>e</sup> siècle n'apportent aucun indice en ce sens, s'il n'en était pas de même à Schwarzenberg, ce qui expliquerait la hauteur inhabituelle de la « barbacane ».

Au nord-ouest, celle-ci se termine par un angle vif à la base, mais arrondi au-dessus. La hauteur de l'angle vif correspond exactement à celle de l'arrachement d'un mur qui prolongeait vers le nord le mur ouest de la « barbacane », mais qui a été entièrement démoli plus tard. Ce mur était celui de la rampe d'accès qui longeait la courtine ouest, exposée au tir de la meurtrière, puis de la canonnière voisine (supra, p. 35).

## ●● La basse-cour

Elle s'étend en contrebas de la chemise au nord et à l'ouest. Son enceinte est très mal conservée. A l'ouest, elle est en pierre sèche (depuis toujours, semble-t-il). A l'est (où n'en subsistent que de faibles traces) et au nord, elle est en moellons liés au mortier. Une tour demi-ronde, apparemment ouverte à la gorge, renforce l'angle nord. Tant que des dégagements n'auront pas eu lieu, il restera impossible de dire si la tour est contemporaine du mur ou postérieure, et de se prononcer sur l'âge de l'enceinte elle-même. Au nord-ouest, entre la section maçonnée et celle en pierre sèche, une entrée (en chicane ?) est concevable. D'après le plan de Gramm et la lithographie de Deroy (ill. 6 et 10), le mur de la basse-cour suivait au sud l'escarpe du fossé pour rejoindre l'angle sud-ouest des fausses braies.

## ● Essai de synthèse

### ●● Etat de la question

C'est probablement à J. Wirth, dans la deuxième partie, encore inédite, de sa thèse de 1971, que revient le mérite d'avoir découvert la qualité architecturale de Schwarzenberg<sup>83</sup>. Minimisant les travaux de J. Beger<sup>84</sup>, il estime que l'essentiel du monument remonte à 1261 et constitue avec Ortenberg le meilleur témoin du bref apogée de l'architecture militaire alsacienne. Le *Dictionnaire* de Salch reprend les mêmes idées, mais attribue au XIV<sup>e</sup> siècle les fausses-braies et une surélévation du bouclier<sup>85</sup>.

En 1977, j'ai attribué la chemise et les fausses-braies à une première campagne de construction, en soulignant qu'il n'est pas prouvé qu'elle remonte à 1261 ; à J. Beger, j'ai imputé le renforcement des courtines sud et est et les travaux utilisant la brique. Dans son diplôme inédit, Th. Biller aboutit à des conclusions analogues<sup>86</sup>.

En 1979, Salch consacre à Schwarzenberg une monographie détaillée<sup>87</sup>, dans laquelle il distingue trois, voire quatre phases de travaux. De la seconde (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle) dateraient les fausses-braies, une surélévation du bouclier et un agrandissement de la basse-cour. « Vers 1402 » aurait lieu un essai d'adaptation à l'artillerie, et « vers 1496 » la transformation de la forteresse en résidence.

L'étude historique et monumentale a été poussée assez loin pour qu'il soit maintenant possible de se prononcer sur des interprétations si divergentes.



8. Schwarzenberg vu du sud-est : *lavis de Lebert* (1822 ?). Photo Octave Zimmermann.

9. Tour nord vue du sud-ouest (au fond Pflixburg) : *lavis de Lebert* (1826). Photo Octave Zimmermann.



## ●● Chronologie relative

Le mauvais état de la ruine, l'uniformité de l'appareil de moellons, l'absence du moindre élément décoratif ne facilitent pas l'analyse. Commençons par inventorier ce qui appartient à la première campagne : il faut y compter tout le périmètre de la chemise, avec les tours sud-est et sud-ouest, la « barbacane » et — sous les réserves faites plus haut (p. 36) — la tour nord ; en effet, toutes ces parties sont liées entre elles, sans aucune trace de reprise. De plus, au nord-est, deux départs de murs se rattachent à la chemise : le plus septentrional lui est certainement lié, mais on ignore s'il correspond à une tour, aux fausses-braies, ou à l'enceinte de la basse-cour. Celle-ci a donc une chance d'appartenir à la première phase. L'autre départ de mur correspond vraisemblablement aux fausses-braies, mais il n'est pas absolument certain qu'il soit lié à la chemise. Comme, à l'ouest, le contact des fausses-braies et de la « barbacane » est encore enfoui sous les déblais, leur appartenance à la première phase n'est pas totalement sûre ; elle est néanmoins fort probable : rien ne donne à penser que la « barbacane » ait jamais existé seule <sup>77</sup>.

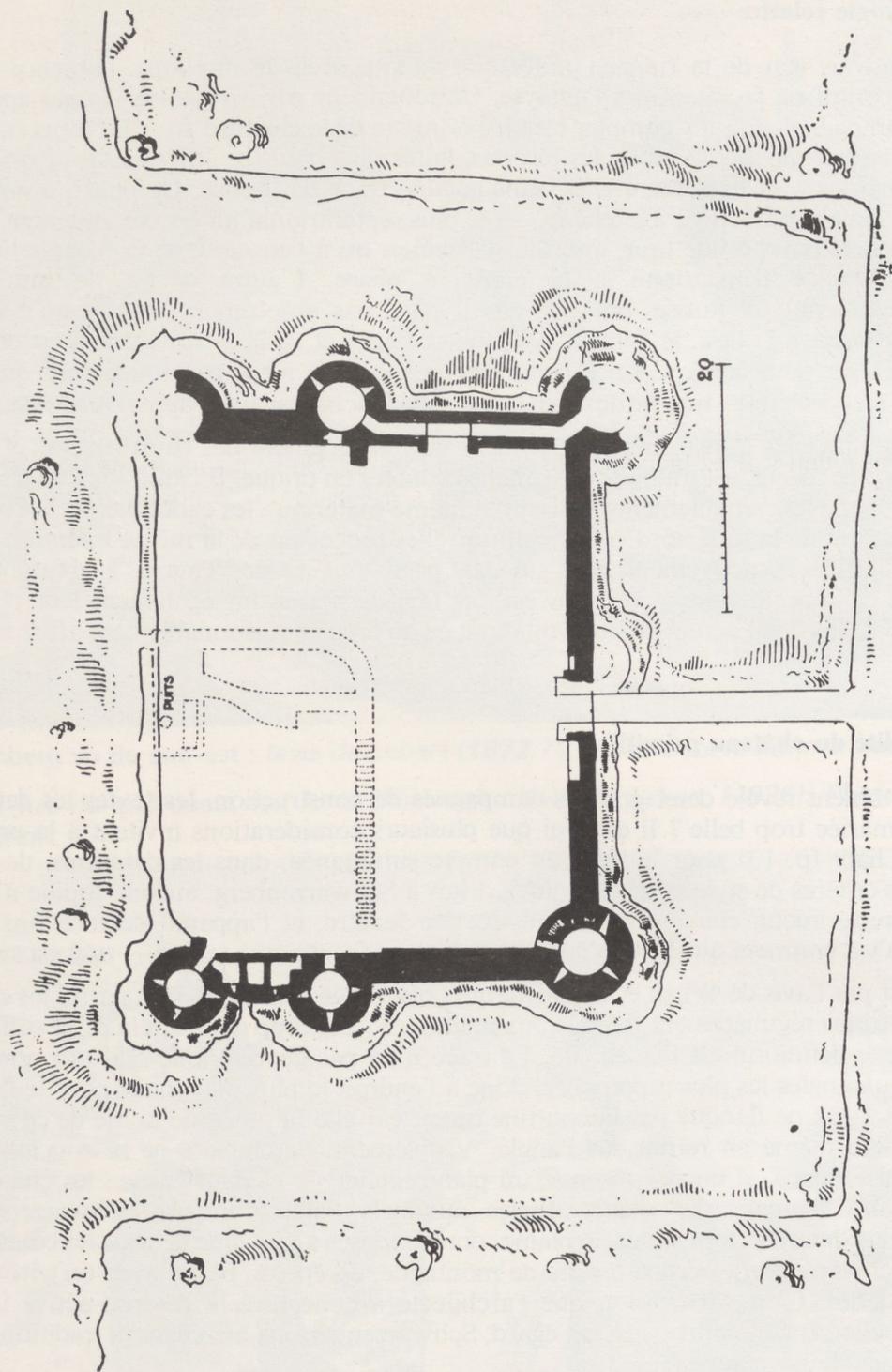
Pour identifier les transformations, partons du renforcement des courtines sud et est : le mur intérieur, le plus récent, est muni de trois niches voûtées en brique. Il paraît logique d'attribuer à la même campagne les remaniements utilisant le même matériau : les canonnières du bouclier, de la courtine ouest et de la tour nord — d'autant qu'elles procèdent de la même intention d'adapter le château à l'artillerie, activement dans un cas, passivement dans l'autre. L'obturation de deux meurtrières et le renforcement du mur est des fausses-braies ont également leur place dans ce programme. Dans l'état actuel du site, voilà tout ce qu'on peut raisonnablement affirmer <sup>88</sup>.

## ●● Originalité du château primitif

Le monument révèle deux grandes campagnes de construction, les textes les datent : faut-il trouver la mariée trop belle ? Il est vrai que plusieurs considérations invitent à la prudence. J'ai plaidé plus haut (p. 13) pour la prise en compte simultanée, dans les datations, des textes, des fouilles, des critères de style et de technique. Mais à Schwarzenberg, aucune fouille n'a encore eu lieu, il ne reste aucun élément de décor, aucune fenêtre, et l'appareil de moellons n'est guère datable. Il n'y a vraiment que le plan que l'on puisse confronter aux textes — or il est sans exemple.

Tel n'est pas l'avis de Wirth et de Salch, qui l'ont rangé sans hésitation parmi les châteaux « à plan géométrique régulièrement flanqué aux angles » <sup>89</sup>. Un coup d'œil sur la p. 31 suffit à montrer combien cette définition est inadéquate. Le tracé n'est pas géométrique ; la tour nord est placée entre les deux angles les plus rapprochés, donc à l'endroit le plus mal choisi pour le flanquement. La tour sud-ouest ne flanque pas la courtine ouest, car elle fait à peine saillie de ce côté ; la tour sud-est semble même en retrait sur l'angle. Visiblement, l'architecte ne se souciait guère d'un flanquement efficace, et encore moins d'un plan régulier — et pour cause : les châteaux à plan quadrangulaire flanqué aux quatre angles auxquels Salch compare Schwarzenberg (Lahr, Breuschwickersheim) <sup>90</sup> sont situés en plaine, donc exposés à l'attaque de tous les côtés également, alors que Schwarzenberg occupe un site de montagne, en éperon barré, avec un côté de l'attaque nettement défini. C'est sur celui-ci que l'architecte a concentré la défense active (archères) et passive (bouclier, tracés courbes). A cet égard, Schwarzenberg est bien dans la tradition autochtone des forteresses de montagne.

Mais celle-ci est attachée au principe du donjon servant de bouclier aux bâtiments alignés derrière lui, principe qui remonte à Landsberg (1197-1200), voire à Ulrichsburg (XII<sup>e</sup> siècle), et qui se généralise dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>91</sup> pour culminer à Ortenberg (1262). Schwarzenberg est étranger à cette ligne d'évolution, et il n'existe pas d'autre tradition auquel on puisse le rattacher en entier. Il combine au contraire en une synthèse originale des éléments empruntés à plusieurs principes, qu'il s'agit maintenant d'identifier.



E. Chauliat, del.

11. La Folie-en-Valois, plan d'E. Chauliat (CAF LVXXVIII (1911), I, p. 441).

Le premier est celui de la *chemise*, mur d'enceinte de hauteur constante, de tracé relativement régulier et d'un périmètre réduit, abritant les bâtiments d'habitation (qui s'y adossent) et éventuellement une petite cour, et intégrant le donjon <sup>92</sup>. La chemise apparaît à Landsberg, et s'impose dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>93</sup>. Sur ce point encore, Schwarzenberg s'intègre dans la tradition régionale.

Le second principe à l'œuvre ici est celui du *tracé courbe*, dont les avantages sont multiples : quand on bâtit en moellons, il y a deux façons d'obtenir des angles solides — en les réalisant en pierre de taille, ou en les arrondissant <sup>94</sup> ; la seconde solution est plus économique, et donne moins de prise à la sape. Par ailleurs, les murs courbes résistent mieux aux boulets : une partie d'entre eux, les frappant obliquement, est déviée. Enfin, si les postes de tir sont judicieusement répartis, le tracé courbe permet de battre entièrement les abords de la courtine, en supprimant les angles morts.

La courbe apparaît en Alsace de façon tardive — à partir des années 1220 — et limitée : tours circulaires, courtines droites aux angles arrondis <sup>95</sup>. La moitié nord de Schwarzenberg s'inscrit dans ce contexte, mais son front sud, formé uniquement de lignes courbes, n'a aucun précédent en Alsace. Même ailleurs, il est bien difficile de lui en trouver. On peut songer aux donjons d'Etampes et de Houdan <sup>96</sup>, mais ils sont bien trop loin dans l'espace et dans le temps (première moitié du XII<sup>e</sup> siècle !) pour qu'une influence directe soit plausible. La comparaison avec La Folie en Valois (vers 1226-36 ?) <sup>97</sup> n'est pas non plus très satisfaisante, non seulement parce que cette forteresse, elle aussi victime de la Grande Guerre, est encore plus mal conservée que Schwarzenberg, mais surtout parce qu'ici la courbure n'affecte qu'une section de la courtine, qui n'est même pas la plus exposée (ill. 11 et 12). Au total, du point de vue du tracé, le front sud de Schwarzenberg est un cas unique.

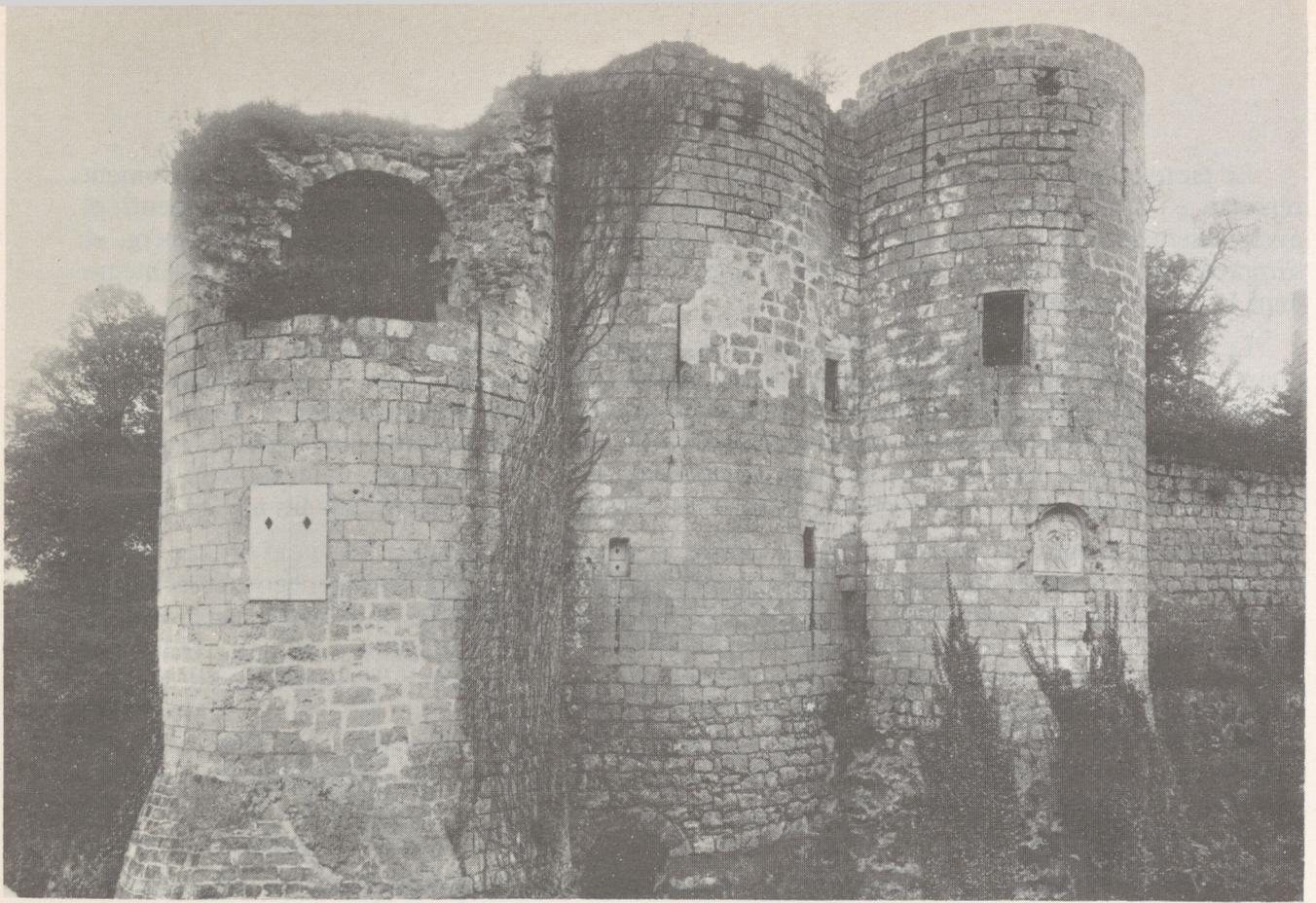
En Alsace, le *mur-bouclier* — un pan de courtine plus épais et souvent plus haut que les autres, qui fait face à l'attaque et protège les bâtiments situés derrière lui — apparaît d'abord sur des tours d'habitation : à Rathsamhausen (fin XII<sup>e</sup> siècle), Ulrichsburg (tour sud-ouest : début XIII<sup>e</sup> siècle ?) et Neu-Winstein (deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle). On le trouve presque en même temps aux enceintes de Hageneck et probablement de Herrenstein (vers 1200 ou début XIII<sup>e</sup> siècle). Il reste rare jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ; on le trouve ensuite aux châteaux mal datés de Dreistein (oriental et médian), Lützelburg/Ottrott, Spesburg et Oedenburg (tous probablement du début de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle) <sup>98</sup>.

Cette vue des choses, qui ne diffère guère de celle de Maurer et d'Antonow pour l'Allemagne du sud-ouest <sup>99</sup>, est contredite par le *Dictionnaire* de Salch : tout en parlant de boucliers à Rathsamhausen et à Schwarzenberg, et en datant de 1222 le mur épais de plus de 5 m à l'est du donjon de Wassenberg, il affirme qu'on ne trouve pas de « vrais boucliers » en Alsace avant l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>100</sup>. Cette thèse, fondée sur des datations arbitraires, voire erronées, a pourtant le mérite d'inviter à se demander si Schwarzenberg a toujours possédé un « vrai bouclier ».

Pour Salch, c'est évident, puisqu'il pense que le mur sud a depuis 1261 son énorme épaisseur actuelle <sup>101</sup>. Mais je crois avoir montré que seule sa partie extérieure remonte à la première campagne. Or elle est épaisse de 2,8 m au centre, mais aux ailes de 1,7 m seulement — pas plus que les autres courtines : le bouclier primitif n'était donc pas très épais, ce qui l'apparente à la plupart de ceux du début et du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, il devait être plus élevé que le reste de la chemise, si j'ai raison de supposer qu'elle n'était guère plus haute que les pans actuellement conservés à l'est et à l'ouest.

L'existence d'un bouclier haut et relativement mince n'a rien de surprenant. En revanche, sa forme bombée est unique en Alsace et dans presque toute l'Allemagne du sud-ouest <sup>102</sup>.

Schwarzenberg se signale également par sa *façade encadrée de deux tours rondes*. Celle du sud-ouest semble avoir été un peu plus grosse que l'autre ; peut-être était-elle également plus haute, car Berler ne mentionne qu'un seul donjon (*der hoch thurn*) <sup>103</sup>. Quant à la tour sud-est, elle était probablement plus haute que le bouclier, mais on ne peut plus le prouver.



12. La Folie-en-Valois, état avant 1918 (*cliché E. Lefèvre-Pontalis, Archives Photographiques Paris, LP n° 5418*).

13. Schwarzenberg, angle sud-est vu de l'intérieur : *lavis de Lebert (1823)*. Photo Octave Zimmermann.



En Alsace, trois autres châteaux présentent une disposition analogue. A Landsberg, au plus tard au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>104</sup>, on a bâti au nord-ouest du noyau roman une enceinte quadrangulaire flanquée de deux tours rondes. Elles encadrent le pan de mur droit qui fait face à l'attaque, et qui n'est pas un bouclier, car il est de hauteur et d'épaisseur normales, et percé de nombreuses ouvertures.

Ce n'est pas non plus un bouclier qu'encadrent les deux tours rondes de Hohandlau, mais le grand côté du logis, lui aussi généreusement percé d'ouvertures, bien qu'exposé à l'attaque ; son tracé est deux fois brisé en angle très obtus, et les tours saillent trop peu vers l'ouest pour le flanquer. L'ensemble doit remonter à la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>105</sup>. A Lichtenberg, le château supérieur se terminait à l'ouest par un mur aveugle coudé en angle obtus, flanqué de deux tours rondes, beaucoup plus rapprochées qu'à Schwarzenberg, et à plus forte raison que dans les deux cas précédents. Ce dispositif, fortement remanié par Specklin vers 1575 <sup>106</sup>, a été daté par Th. Biller du XIV<sup>e</sup> siècle avancé.

Au total, à part leur façade à deux tours, ces trois cas n'ont rien de commun avec Schwarzenberg : ni bouclier, ni tracé courbe. Pour trouver des parallèles plus convaincants, il faut aller jusqu'en Rhénanie. Les boucliers droits encadrés de tours rondes n'y sont pas rares : ainsi Ehrenfels, Nolling et — avec une tour plus grosse que l'autre — Frauenburg. Et voici même deux boucliers courbes : celui de Greifenstein/Westerwald, haut et étroit, est flanqué de deux tours rondes égales, plus hautes que lui ; celui de Heimburg, au bord du Rhin, est très large, avec des tours rondes inégales, jadis toutes deux plus hautes que lui <sup>107</sup>. Tous ces ouvrages sont datés du XIV<sup>e</sup> siècle.

## ●● Datation du château primitif

En définitive, la recherche des filiations n'aboutit pas à un résultat clair : tous les aspects caractéristiques de Schwarzenberg existent en Alsace au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, mais isolément. C'est seulement dans la Rhénanie du XIV<sup>e</sup> siècle qu'on en trouve la synthèse. Nous sommes donc devant une alternative : ou bien le château de 1261 est une création totalement originale, sans modèle et sans postérité, ou bien il a été rebâti au XIV<sup>e</sup> siècle sous l'influence de l'architecture castrale rhénane. Or, l'étude du monument n'ayant révélé aucun vestige d'édifice antérieur, il faudrait admettre une reconstitution intégrale, qui ne s'expliquerait guère qu'en supposant que le château de 1261 était en bois <sup>108</sup>. Cette hypothèse aurait l'avantage de rendre compte de son achèvement rapide.

Puisque l'analyse architecturale seule n'est pas concluante, et que l'archéologie n'a pas encore eu la parole, il faut se reporter aux textes. Or leur témoignage est sans équivoque : le château bâti sur le Schwarzenberg en 1261 a perdu l'essentiel de son intérêt avant 1287, sans doute dès 1275 <sup>109</sup>. Jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle, ses possesseurs successifs en font peu de cas, ou même le laissent à l'abandon. Dans ces conditions, une grande campagne de travaux au XIV<sup>e</sup> siècle est fort peu vraisemblable ; l'essentiel du château actuel a toutes les chances de remonter à 1261.

## ●● Datation des fausses-braies

L'analyse a montré qu'il n'est pas certain, mais probable, que les fausses-braies aient fait partie du château primitif (p. 41). Maintenant que celui-ci est daté, il faut réexaminer la question. En effet, l'opinion commune est que les fausses-braies apparaissent avec l'artillerie. Mais les services qu'elles rendent ont déjà leur utilité avant qu'il y ait des canons ; et de fait, Maurer en a signalé quelques-unes en Wurtemberg, qui remontent au début du XIII<sup>e</sup> siècle. A la frontière sundgovienne, celles de Loewenburg ont été datées par la fouille de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup>

siècle. En Alsace, celles de Landsberg pourraient bien être contemporaines du château nord-ouest (au plus tard milieu du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>110</sup>. Si les fausses-braies de Schwarzenberg remontent à 1261, elles ne sont donc pas un cas unique, mais seulement un perfectionnement encore rare, bien dans l'esprit ingénieux et ouvert aux innovations qui a présidé à la conception de la forteresse.

Au cas — peu probable — où le château de 1261 n'aurait pas eu de fausses-braies, mais seulement une barbacane, il convient de souligner que ce dispositif non plus n'est pas inconnu en Alsace au XIII<sup>e</sup> siècle : G. Meyer date celle d'Ulrichsburg avant 1201, celle du Landsberg roman (1200) pourrait bien être d'origine, et celle de Bernstein (premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle) l'est certainement<sup>111</sup>.

### ●● Les travaux de Jacob Beger (1496-150.)

Comme les remaniements que Salch attribue au milieu du XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle ne sont identifiables ni par les textes, ni par l'analyse monumentale, il faut les considérer comme des hypothèses gratuites et passer directement aux grands travaux de Jacob Beger (1496-150.). Salch et Wirth les interprètent comme un « réaménagement de la farouche forteresse pour l'habitation »<sup>112</sup>. En réalité, le texte confus de Berler fait allusion à la fois à un aménagement résidentiel et à un renforcement des défenses. Le monument lui-même n'a gardé aucune trace du premier ; en revanche, son adaptation à l'artillerie est encore reconnaissable : renforcement de la chemise et des fausses-braies sur les faces les plus exposées, percement de canonnières en remplacement d'archères condamnées<sup>113</sup>. Pour autant qu'on puisse encore en juger, il s'agit donc de transformations relativement modestes, qui n'ont modifié ni le plan, ni la structure du château de 1261. Elles ont pourtant dû avoir une certaine efficacité, puisque vers 1550 encore, Peter Scher peut, sans crainte du ridicule, vanter les qualités militaires de son château<sup>114</sup>. Ce n'est pas le seul cas où une bonne forteresse du XIII<sup>e</sup> siècle garde sa valeur à l'âge du canon : que l'on songe à Ortenberg<sup>115</sup>.

Les travaux de J. Beger respectent donc le double caractère du château médiéval, à la fois forteresse et résidence noble. Anachronisme ? En fait, ils s'inscrivent dans une « renaissance des châteaux de montagne »<sup>116</sup>, dont la première vague (vers 1450-1520) est attestée en Alsace par les reconstructions de Morimont, Hugstein, Hohkœnigsburg, Hohnack et Landskron. Dans aucun de ces cas l'aspect militaire n'est négligé. Le reconstruteur de Morimont et celui de Landskron (ce dernier, il est vrai, subventionné par les Habsbourg) appartiennent comme J. Beger à la petite noblesse.

La restauration de Schwarzenberg n'en va pas moins à l'encontre de la tendance générale de l'aristocratie à abandonner les châteaux de montagne pour des manoirs de plaine ou des hôtels en ville. Moins d'une génération après, Berler n'y voit que la fantaisie d'un seigneur qui a de l'argent à gaspiller (*von wegen grosser uberflieszner rychtum*), et à qui l'agrément du site (*lusthige gelegenheit diesses schlosz*) importe plus que sa valeur stratégique.<sup>44</sup>

C'est là que réside l'anachronisme : J. Beger s'est doté d'une forteresse relativement puissante sans en avoir l'emploi. Car un simple chevalier n'a plus aucune autonomie politique. Il est significatif que le seul épisode militaire auquel, après sa reconstruction, Schwarzenberg ait été mêlé — peut-être sans l'aval de son propriétaire — soit la guerre privée, elle-même anachronique, d'un capitaine de lansquenets suisses contre le roi de France (1537-38). A la suite de cette peu glorieuse affaire, la forteresse, prise sans résistance, aurait sans doute été rasée, si Peter Scher n'avait été si bien en cour<sup>117</sup>.

Les travaux de J. Beger traduisent dans la pierre les nostalgies d'un chevalier contemporain d'Ulrich von Hutten et de Franz von Sickingen. Pour ses successeurs, plus prosaïques, le château ne sera plus qu'une demeure peu chauffable<sup>118</sup>, source continue de dépenses et d'embarras, et

malheureusement invendable. Si la modernisation de Schwarzenberg, comme celle de Hugstein, et à la différence de celle de Landskron, s'est avérée incapable, à terme, de redonner vie au château, c'est pour des raisons sociales et non architecturales : seuls de véritables Etats ont encore l'emploi de forteresses et les moyens de les entretenir.

## ● Conclusion

Comme tout château-fort, Schwarzenberg avait plusieurs fonctions, mais son constructeur a donné une nette priorité à l'une d'elles : le contrôle de l'abbaye et du val de Munster, donc la fonction politico-militaire.

Ce rôle essentiel, Schwarzenberg l'a perdu, définitivement, au bout de quelques années déjà. Paradoxe : il n'en a pas moins subsisté cinq bons siècles ; on s'est ingénié, avec plus ou moins de bonheur, à lui trouver des fonctions de remplacement, fût-ce celle de prison ecclésiastique. Le Moyen Age est pauvre, il réutilise plus volontiers qu'il ne jette ou ne démolit. De plus, le château-fort, comme la potence ou les fonts baptismaux, manifeste un droit : pour que celui-ci ne s'oblitére pas, il faut conserver son support matériel, même si on n'en a plus guère l'usage.

Au point de vue architectural, la priorité résolument donnée à une fonction précise a été un facteur de qualité, en excluant les compromis habituels entre les impératifs militaires, le goût du confort et l'attachement aux symboles.

Schwarzenberg est entré dans la littérature spécialisée par le biais d'une comparaison avec Ortenberg, fondée sur leur construction à la même date et dans le même contexte politique, et sur l'égale qualité de leur architecture. Comparaison néanmoins paradoxale : Ortenberg est l'aboutissement logique d'une évolution autochtone, que l'on suit depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle ; mais il la transcende en organisant tout le château en fonction de la défense active, innovation qui n'était possible qu'à un prince puissant, disposant de troupes nombreuses<sup>119</sup>. Schwarzenberg, à biens des égards, représente le cas inverse : s'il s'inspire de principes déjà connus en Alsace, il en réalise la synthèse de façon entièrement originale, à l'écart de toutes les solutions indigènes.

C'est pourtant lui qui résoud le mieux le problème majeur de la fortification dans nos régions : comment réaliser sans trop de frais un ouvrage qu'une poignée d'hommes puisse tenir ? Aussi bien ce château au parti si neuf repose-t-il finalement sur deux principes conservateurs, car fondés sur la défense passive : le mur-bouclier, et la réduction du nombre d'ouvertures, même des meurtrières.

En réalité, Schwarzenberg est comme presque tous les châteaux alsaciens : pour l'apprécier à sa juste valeur, il ne faut pas le situer dans une histoire des « lignes de faite » de la fortification médiévale, presque exclusivement peuplée d'édifices princiers — ce serait vouloir comparer l'incomparable. Il faut plutôt se demander dans quelle mesure il répondait aux besoins réels de son constructeur — en l'occurrence un baron de moyenne envergure — dans le contexte politique et social de l'Alsace de son temps. C'est seulement ainsi qu'on échappe au faux problème du « retard de l'Alsace »<sup>120</sup>, et qu'on peut juger les réalisations de notre région sur des critères appropriés : la capacité d'adaptation, l'ingéniosité et l'élégance qui s'y manifestent. Mesuré à cette aune, le relatif conservatisme de Schwarzenberg n'est pas sa moindre qualité<sup>121</sup>.

## NOTES

1. Le travail de SCHERLEN, qui reste indispensable, est typique de la manière de cet auteur : il est fondé sur de larges dépouillements de sources (surtout tardives), mais ne les cite qu'en vrac (pp. 539-540) ; on y trouve une foule de détails d'inégal intérêt, mais aucun effort de synthèse.
2. *AD I*, p. 432 ; *SU I*, p. 368 (*die burg ze Munstertal und daz tal und die lute sulnt in diseme selben fride sin : 1262 III 17*) ; *SU I*, p. 373.
3. Sur les origines et l'ascension des Geroldseck cf. *RBS*, n° 1593 ; BÜHLER (Christoph), « Graf Gerold und die frühe Geschichte der Herrschaft Geroldseck », in *Geroldsecker Land XV* (1973), pp. 80-96 et 251-253 ; *ID.*, « Die Familie der Geroldsecker » ; *ibid.* XIX (1977), pp. 25-52 ; *ID.*, *Die Herrschaft Geroldseck*, Stuttgart 1981, notamment pp. 40-42. — Sur leur richesse minière cf. *MG SS XVII*, p. 191, et *XXV*, p. 341.
4. *RBS*, n° 1593, 1605, 1620.
5. Datation par dendrochronologie : LIST ; influences françaises : MECKSEPER, et WILL 1978.
6. HESSELBACHER (Martin), « Sicherungsmassnahmen an der Burg Hohengeroldseck bei Lahr », in *Nachrichtenblatt der Denkmalpflege in Baden-Württemberg VI* (1963), pp. 2-9 ; MAURER 1967 (index).
7. *RBS*, n° 1656 ; RAPP, p. 80. — Il est possible que les Geroldseck aient également reconstruit Schwanau, qu'ils ont acquis vers 1260, et qui passait pour imprenable en 1333.
8. *RBS*, n° 1605. — La suite des événements montre que l'évêque a donné l'avouerie de Munster à son père.
9. Qui l'a possédée jusqu'au XII<sup>e</sup> s., puis de 1197 à 1213/15, et ne l'a restituée à Frédéric II que contraint et forcé : cf. BÜTTNER (Heinrich), « Bischof Heinrich von Basel und Münster im Gregoriental um das Jahr 1183 », in *ZGOR CVI* (1958), pp. 165-175 ; FEIN (Hella), *Die staufischen Städtegründungen im Elsass*, Francfort 1939, pp. 48-49 ; WILSDORF 1958, p. 58.
10. En 823, Louis le Pieux donne à l'abbaye une forêt allant du Breitenbach au Schwarzenberg (*usque ad montem qui appellatur Suuartzimberg, deinde per eundem medium montem usque ad radicem montis*) : *AD I*, p. 69.
11. *MG LL IV, Constitutiones*, II, p. 90, § 9 ; cf. COULIN (Alexander), *Befestigungsrecht und Befestigungshoheit*, Leipzig 1911, p. 83.
12. *AD I*, p. 432 ; texte fautif dans CALMET, p. 96, et OHL, p. 95 ; copies (XVIII<sup>e</sup> s<sup>c</sup>) : AAEB B 237/38.
13. *RBS*, n° 1668.
14. *SU I*, p. 373 ; cf. *RBS*, n° 1680.
15. *Tr. II*, p. 127 ; OHL, pp. 514-515.
16. *Tr. II*, pp. 208-212. Le traité de paix, rédigé de façon (volontairement ?) obscure, semble impliquer que Walter ait obtenu, contre le « prêt » d'une somme importante, que l'évêque Berthold (1249-62) lui inféode le château et le Val. Ce « prêt » n'est nullement confirmé par *RBS*, n° 1680, quoi qu'en dise BÜHLER 1981 (n. 3), p. 39. — C'est à tort qu'on prétend que les Geroldseck ont conservé (des prétentions sur) l'avouerie de Munster jusqu'en 1277. La *Vogtie zue Munster ... ohne Wallberg* citée à cette date est l'avouerie d'Ettenheimmünster en Ortenau, sans Wallburg, à 3 km de là : cf. KRIEGER (Albert), *Topographisches Wörterbuch des Grossherzogtums Baden*, 21904, I, c. 548 et II, c. 1340, et BÜLER 1981 pp. 62-63.
17. Au cours de cette guerre, Rodolphe ravage le Val-Saint-Grégoire (1273) : *MG SS XVII*, p. 195. Il n'est pas fait mention de Schwarzenberg : un château peut empêcher un ennemi de prendre possession durablement d'un territoire, mais non d'y faire des incursions dévastatrices ; il défend les positions du seigneur, mais ne protège pas ses sujets.

18. BONER, pp. 45-46.
19. Politique de récupération des biens soustraits à l'Empire sous l'Interregne : cf. REDLICH (Oswald), *Rudolf von Habsburg*, Innsbruck 1903, pp. 451-454. La date de restitution de Munster est inconnue, en tout cas avant 1287 : WILSDORF 1958, p. 59, et *infra*, n. 21.
20. La preuve, comme l'observe WIRTH in *CGAM*, p. 310, est qu'en 1293, alors que la guerre fait rage aux alentours, on y embastille un prisonnier politique important : *MG SS XVII*, p. 260.
21. Leur date de construction est inconnue. BRESCH (Jean), *La vallée de Munster*, Colmar 1871, p. 123, donne celle de 1308, mais sans source. Un acte de 1287 (texte fautif : OHL, p. 104 ; fac-similé : *ASHVM IX* (1935), p. 32) dit *daz die stat ze Munster gevriget wart*, ce qui ne prouve certes pas l'existence de remparts ; mais je ne connais en Alsace aucun exemple *sûr* de localité ouverte appelée *stat* et dotée de franchises.
22. *SU II*, p. 190 ; *BU IV*, p. 4.
23. *Tr. III*, p. 689 = AAEB 392 (*Registraturbuch*, 2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> s.), f<sup>o</sup> 54<sup>v</sup>.
24. ROLLER (Otto), « Der Basler Bischofstreit der Jahre 1309-1311 », in *Basler ZGA XIII* (1914), pp. 276-361 (ici : 356-358) ; BONER, p. 53.
25. *Tr. III*, pp. 532-533 ; *ZGOR XIV* (1862), p. 12.
26. VILLIGER (Johann-Baptist), *Das Bistum Basel zur Zeit Johannes XXII., Benedikts XII. und Klemens VI. (1316-1352)* (Analecta Gregoriana XV), Rome 1939, pp. 29-58 ; BONER, pp. 55-56.
27. *Tr. III*, p. 395.
28. D'après un catalogue d'archives du XVI<sup>e</sup> s. (AAEB 392, f<sup>o</sup> 54<sup>v</sup> (cf. n. 23) = *Tr. II*, p. 736) les Münch auraient été *advocati* (baillis) de Schwarzenberg dès 1292. Trouillat pense raisonnablement que la date est erronée (ce catalogue contient d'autres erreurs, cf. n. 30) ; il propose de lire 1392 (*Tr. II*, p. 808), ce qui n'est guère plus satisfaisant.
29. Sur les Münch au XIV<sup>e</sup> s. cf. MERZ III, tableau généalogique n<sup>o</sup> 2 ; WACKERNAGEL I, pp. 251 et 263 ; W. MEYER 1968, surtout pp. 38-51.
30. AAEB B 158/1 = *Tr. IV*, pp. 133-138 (p. 138, ligne 5 est à lire *dritzezen hundert nün und fünfzig*) ; le *Registraturbuch* AAEB 392 (cf. n. 23 et 28), fol. 54<sup>v</sup>, donne comme date 1354 ! — Sur les taux d'intérêt au XIV<sup>e</sup> s. cf. HANAUER I, pp. 532-534. — La rente est assise sur les quartes (parts épiscopales de dîme) du doyenné *Ultra Colles*, dont fait partie la vallée de Munster. — Sur les sens de *Burghuote* cf. MAURER (Hans-Martin), « Rechtsverhältnisse der mittelalterlichen Adelsburg in Südwestdeutschland », in PATZE II, pp. 135-190 (ici : 144 et 184).
31. L'évêque Senn passe pour un gestionnaire habile (WACKERNAGEL I, p. 256) ; se voyant incapable de récupérer Schwarzenberg, peut-être a-t-il monnayé au mieux son abandon tacite aux Münch.
32. En 1367, Conrad von Bärenfels restitue à l'évêque Jean de Vienne, contre 120 marcs d'argent, le château de Schwarzenberg, que l'évêque Johann Senn (1335-65) lui avait engagé pour 100 marcs (soit 533 florins : HANAUER I, p. 461) ; les vingt marcs supplémentaires correspondent aux frais (non précisés : réparations, procès, guerre ?) de l'engagiste : *BU IV*, p. 289. Or, en 1359, Conrad était parmi les garants du contrat entre B. Münch et le prélat (n. 30), contrat encore en vigueur en 1362 (*Tr. IV*, p. 194). B. Münch et C. von Bärenfels sont parmi les personnalités les plus en vue de Bâle à leur époque ; ils ne semblent aucunement apparentés (cf. n. 29 et MERZ I, pp. 68-69 et tableau généalogique n<sup>o</sup> 7). Il paraît possible que l'évêque Senn ait voulu soustraire Schwarzenberg aux Münch et que, significativement, il n'ait cru pouvoir le faire qu'en engageant le château à une autre famille aussi puissante ; après sa mort, son successeur aurait abandonné cette tentative.
33. MOSSMANN (Xavier), éd., *Cartulaire de Mulhouse*, I, p. 386 ; cf. ID., « Bernard de Beblenheim », in *BMHM X* (1885), pp. 28-30. — Schwarzenberg ne figure pas sur une liste des biens engagés par l'évêché (sans date, vers 1397) : *Tr. IV*, p. 851.
34. Ci-dessous, p. 57. — Sur les Beger cf. KINDLER VON KNOBLOCH (Julius), *Das Goldene Buch von Strassburg*, Wien 1886, pp. 25-27 ; ils possèdent déjà les châteaux de Birkenfels (*ASAM III* (1976), pp. 4-8) et de Geispolsheim (*AI II*, p. 165). — *Jehan Beger de Goispeltzheim, baillis de ... mgr. Humbercht evesques de Bale ... a Deleymont* est cité en 1401 : AAEB, codex 26a (cartulaire de Bellelay), p. 318 (à

- l'encre) = 423 (au crayon) ; son nom est mutilé dans le régeste de *Tr. V*, p. 705. Hans Beger n'a pas joui longtemps de son nouveau fief : il est mort assassiné avant le 19 octobre 1402 (AMS AA 86/20).
35. Compte tenu des pudeurs de la langue officielle du XV<sup>e</sup> s., dans laquelle *etwas spenne*, p. ex. , peut désigner un conflit violent, on est porté à croire que le sens de cette formule est plus près de « complètement ruiné » que de « légèrement délabré ».
  36. Sur la détresse de l'évêché de Bâle dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> s. cf. WACKERNAGEL I, pp. 276-330, et BONER, pp. 58-63. — Comme le contrat de 1359, officiellement, n'est pas un engagement, il omet les clauses habituelles sur l'entretien de l'édifice, d'ailleurs inefficaces. Ex. d'engagistes abusifs dans les études de L. STOUFF sur la Haute-Alsace.
  37. Ils semblent n'avoir même pas pu (ou voulu ?) mener à bien la restauration de Münchsberg et d'Alt-Landskron : cf. MERZ III, pp. 7 et 53 ; W. MEYER 1968, pp. 38-39.
  38. Voir p. 59, n. 6.
  39. Sur la difficulté de conserver un château sans dépendances, cf. COULIN (n. 11), p. 88, MAURER 1958, p. 175, et *ASAM* III (1976) pp. 6-7.
  40. *AI* II, p. 266, sans source. — La maison palatine cherche depuis le XIV<sup>e</sup> s. à s'implanter en Alsace. En 1408, elle a reçu en gage d'Empire le Grand Bailliage d'Alsace, dont relève une partie du Val-Saint-Grégoire, avec Turkheim et Munster : SCHAAB (Meinrad) et MORAW (Peter), « Die territoriale Entwicklung der Kurpfalz », in ALTER (Willi), éd., *Pfalzatlant, Textband*, Heft 11 (1969), pp. 410-412. D'où son intérêt pour Schwarzenberg, qui représente, avec Girsberg-au-Val et Sainte-Croix-en-Plaine, un des plus méridionaux de ses points d'appui en Alsace, mais qui semble lui avoir vite échappé : après 1414, l'emprise palatine n'y est plus attestée.
  41. SCHERLEN, p. 419.
  42. AMS III 21/8 (copie). Clauses habituelles : délimitation de la zone pacifiée (vaste) ; tarifs de séjour ; financement de l'entretien du bâtiment ; approvisionnement (farine et vin) et armement (arbalètes et *klotzbussen*) ; renforts en cas de danger (12 *gewopente schutzen*) ; répression des querelles des valets ; arbitrage de celles des maîtres. Une clause originale : si les Beger mangent à la table du *Burgvogt* de Schwarzenberg, ils doivent payer leur éco.
  43. AMS VIII 134/13 : ... *das ir das schloss Schwartzenberg zu uweren handen erobert habind*. Une confusion avec Schwarzenberg au-dessus de Waldkirch (Brigau) semble improbable. Il s'agit d'une guerre entre le jmargrave Rudolf von Hachberg et Jacob von Rerisheim (*Regussen*).
  44. BERLER (Maternus), *Chronik*, in *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg*, II, 1848, pp. 97-98 : *Das schlosz Schwartzenberg ... was erstmal mitt schlechtem gebuw uff ein felssen gesetzt, und wurden die prister in malefischen handlung begriffen daselbst in gefencknusz erhalten. Darvon uff diessen tag der hoch thurn genant wurd der pfaffen thur ... Diesser Jacob von wegen grosser uberflieszner rychtum und luthiger gelegenheit diesses schlosz liesz ers mitt schonen gebuwen der thurn und dapffern stritt gewer zieren, daryn er den mererteil syner tag ynwonet, und mitt einnem epitaphium daselbs in sanct Anna capell verzeichnen, wie wil (sic) tussendt gulden daran verbuwen, also luttende : Diesser Beger hatt verbuwen synes eignen gutz uber die X tussendt gulden uff diessem zerbrochnen ingefalnem husz und im jar angefangen als man zalt 1496, und hatt sych geendett 150. jar*. Berler écrit entre 1510 et 1546 (*ibid.*, pp. 18-22) ; ce passage, qui mentionne l'introduction de la Réforme à Strasbourg (p. 98), est postérieur à 1529. L'auteur a eu lui-même à s'occuper du château : en janvier 1536, il envoie à l'évêque de Bâle deux rapports sur la gestion du *Burgvogt* (AAEB B 237/38). — *Slecht*, au XVI<sup>e</sup> s., a encore le sens de *schlicht* (simple) ; WIRTH, qui parle de « prêtres possédés » (*CGAM*, p. 310), s'est mépris sur le sens de *malefiz*. — Le château n'a pu servir de prison ecclésiastique qu'au temps où il relevait directement de l'église de Bâle, donc avant 1401.
  45. Cf. HANAUER II, pp. 414-437 sur les prix des matériaux et les salaires dans le bâtiment, et MAURER 1958 sur les coûts de réfection des forteresses wurtembergeoises au XVI<sup>e</sup> s.
  46. SCHERLEN, p. 422 ; l'inféodation est postérieure à janvier 1536 (AAEB B 237/38). — Sur les Scher, probablement des immigrants de noblesse récente, cf. KINDLER, *Goldenes Buch* (n. 34), p. 319. — Peter Scher s'implante à Hausen am Tann, au nord-est de Rottweil, en 1530 ; il y fonde vers 1555 le château et le domaine d'Oberhausen : JÄNICHEN (Hans), « Siedlung im oberen Schlichemtal von der Merowingerzeit bis zum 19. Jh. », in *Alemanisches Jahrbuch III* (1955), p. 51.

47. SCHERLEN, pp. 422-429.
48. Cf. ill. 3, 6, 7, 8.
49. CALMET, p. 96 ; SCHERLEN, p. 429.
50. Cf. OHL, p. 361.
51. OHL, pp. 536-537 ; GOLBERY (Philippe de), *Antiquités de l'Alsace*, I, Haut-Rhin, 1828, p. 29 ; SCHEURER, pp. 108 et 145 ; SCHERLEN, pp. 430-431.
52. SCHEURER, p. 145.
53. Comme le montre la comparaison entre l'état actuel et les vues du XIX<sup>e</sup> s. (ill. 3, 6, 7, 8), et contrairement à ce qu'affirment SALCH-WIRTH, p. 24 (cf. *CGAM*, p. 310, et SALCH 1979, *passim*).
54. Contact : M. Guy SCHIVY, 4 rue des Bouleaux, 68140 Munster.
55. A 2 km à l'est-nord-est de Munster (carte IGN 1/25 000<sup>e</sup>, Munster 3-4, coordonnées Lambert 348/960).
56. Ils sont en granit et non en schiste ou en grauwacke, comme l'écrit SALCH 1979, p. 65.
57. *AI* II, p. 266. Au milieu du XIII<sup>e</sup> s., on n'a pas encore coutume d'apposer ses armes sur ses constructions. Si Schoepflin ne s'est pas trompé, le blason des Geroldseck correspond peut-être à une initiative historisante de Jacob Beger. Quand l'abbé de Lucelle, vers 1590, rebâtit et fortifie la ferme du château ruiné de Loewenburg, il y appose ses armes et celles de la famille de Loewenburg, éteinte au XIV<sup>e</sup> s. : W. MEYER 1968, p. 241.
58. Il est rectiligne sur le plan sommaire de 1837 ; mais sur un dessin de Lebert (ill. 5), on croit déceler un décrochement entre les deux niches, donc près de l'angle sud-est du bunker actuel.
59. Elle l'était déjà avant la construction du bunker (cf. ill. 5). La niche que montre ce dessin est aveugle et se trouve au même niveau que celle de l'angle sud-est, donc nettement plus bas que l'archère du bouclier. C'est arbitrairement que le plan publié par SALCH 1979, p. 67 dote cette dernière d'une chambre de tir d'ailleurs gigantesque (au moins 6 × 5 m !).
60. Et non par le mur de béton du bunker : cf. *infra*, p. 35.
61. D'après une allusion de SCHEURER, p. 109, cette baie était probablement ogivale. Sur les lavis de Lebert (ill. 4) et d'Atthalin (cf. n. 63), on distingue encore un reste de son encadrement.
62. Ce n'est pas sainte Anne (SALCH 1979, légende de la pl. hors-texte), car sa coiffure est celle d'une jeune fille ; comme elle tourne le dos à l'ange, il ne s'agit pas non plus d'une Annonciation.
63. Auquel cas l'orientation liturgique était parfaitement respectée, contrairement à ce qu'écrit SALCH 1979, p. 73. Les propos de l'auteur sur l'emplacement de la chapelle « à l'angle sud-est » (*ibid.*, pp. 66-67 et 72-73) ne résistent pas à une confrontation entre le monument et les vues de Lebert. Le prétendu « dessin » de 1848 (SCHERLEN, pl. hors-texte) est en réalité une peinture inspirée du lavis de 1825 (cf. *infra*, p. 59) et offerte par Lebert à son employeur, Fr. Hartmann, dont les descendants la possédaient encore du temps de Scherlen. Une aquarelle de 1853 (*Album von Ansichten aus dem Ober-Elsass. Aquarelle von Laurent ATTHALIN aus den Jahren 1843-53*, Strasbourg 1905, n° 29) confirme entièrement le témoignage de Lebert — à moins qu'elle ne s'inspire de lui ? Au temps de KRAUS (II, p. 591) les peintures avaient déjà disparu.
64. Le niveau du sol semble monté de près d'un mètre depuis l'époque de Lebert (cf. ill. 8 et 13).
65. Sur la photo de Braun (ill. 2), le mur extérieur a déjà perdu son parement, mais il reste assez de son blocage pour masquer le mur intérieur (le « bec de maçonnerie » de SALCH 1979, p. 67), sauf sur une petite surface dans le haut de l'angle sud-est. C'est sur une interprétation inattentive de Braun que Salch (*ibid.*) fonde sa théorie (ébauchée dès 1972 : SALCH-WIRTH, p. 24, cf. *CGAM*, p. 310) d'un remaniement de l'angle sud-est après 1859. Le monument la réfute : on ne voit aucune trace de reprise entre le « bec de maçonnerie » et la voussure de la niche ancienne qui s'ouvre juste au-dessous. Aussi l'auteur est-il obligé de nier l'évidence, en affirmant que les murs est et sud « ne sont pas vraiment liés à l'intérieur de l'angle sud-est » (p. 72).
66. Depuis l'extérieur, on la devine encore à un changement d'appareil qui correspond à l'obturation de son embrasure, qui semble avoir été voûtée en arc surbaissé, en brique (sous toutes réserves).

67. Cf. PIPER, p. 342.
68. SALCH 1979, p. 71, y voit une niche ; sa largeur (env. 1,3 m sur le parement intérieur) plaiderait plutôt pour un simple ébrasement : cf. les relevés de meurtrières de Jean WIRTH, in *OT VI* (1969), pp. 16-20.
69. Un cas analogue en Palatinat au XI<sup>e</sup> s. : STEIN, *Schlössel* (*supra*, p. 21 n. 28), p. 110.
70. De telles barres sont encore en place dans l'embrasement des couleuvrinières du clocher d'Oberschaeffolsheim, à l'ouest de Strasbourg. Ailleurs, on voit encore souvent les trous dans lesquels elles étaient engagées ; cf. PIPER, pp. 346-347 et 677.
71. Plan levé en 1837 par l'arpenteur Gramm, reproduit d'après les archives de la famille Hartmann par SCHERLEN, pl. hors-texte (cf. pp. 430 et 539). Ce plan est assez fiable dans l'ensemble, sauf pour les fausses-braies qu'il fait passer trop près de la chemise.
72. SALCH 1979, pp. 70 et 73, pense que tout l'intérieur de la chemise était occupé par des bâtiments, et que c'est seulement « à la fin du Moyen Age » qu'une petite cour a été ménagée « (près de l'angle sud-est ?) ». Mais il serait curieux que la résidence de prestige de Beger se fût contentée de moins d'espace habitable que le simple point d'appui militaire du XIII<sup>e</sup> s. ; et surtout, d'où l'aile sud présumée aurait-elle reçu air et lumière, alors que la moitié sud de la chemise ne porte aucune trace de fenêtre, même murée ? L'observation du monument devrait avoir le pas sur les idées préconçues (« comme dans tous les châteaux de la première moitié du XIII<sup>e</sup> s. ... »).
73. En nettoyant l'embrasement de la canonnière ouest, on aurait trouvé des traces d'un four (information de P. Brunel).
74. SALCH 1979, p. 71, qui n'a vu qu'un des deux départs de murs est-ouest, le croit postérieur à la chemise, arguant qu'il ne lui serait lié que « d'environ un lit sur deux ou trois ». Outre que le mur est trop mal conservé pour qu'une telle précision ait un sens, le raisonnement lui-même est absurde : si les deux murs n'étaient pas contemporains, ils ne seraient pas même liés d'un lit sur trente !
75. La hauteur des archères se remarque mieux sur la photo de Braun (ill. 2).
76. SALCH 1979, pp. 68 et 72, la date du XV<sup>e</sup> s. — D'après la photo de Braun, elle semble avoir eu son pendant au sud-ouest.
77. *Stricto sensu*, il ne serait légitime de parler de barbacane que s'il était prouvé que l'espace devant la porte ouest de la chemise formait une unité défensive autonome, donc s'il se terminait au sud par un mur le séparant du reste des fausses-braies. SALCH 1979, pp. 71-73, le suppose, mais sans indiquer ses raisons. On ne voit actuellement aucun vestige d'un tel mur, ni de son arrachement sur la chemise, et aucune vue du XIX<sup>e</sup> s. ne prouve son existence. Attendons les dégagements.
78. SALCH 1979, p. 71, affirme le contraire.
79. C'est Lebert qui mérite le plus de crédit, d'abord à cause de sa minutie (cf. p. 60 n. 11), ensuite parce que Deroy interprète, peut-être sans avoir vu lui-même le monument, un croquis de Rothmüller.
80. Après les travaux, les blocs trouvés ont été alignés au pied de la porte. Des vandales en ont déjà fait rouler plusieurs au bas de la pente, notamment le bloc chanfreiné. Il serait bon de le mettre à l'abri.
81. Thomas BILLER a remarqué qu'on trouve souvent une petite fenêtre très simple à proximité immédiate de l'entrée : ainsi à Birkenfels, Dreistein-Est, Landsberg, Spesburg, Ortenberg. Il pense qu'elle servait au portier à identifier les arrivants.
82. SILBERMANN, pl. XV.
83. Résumé : *Positions des thèses de l'Ecole Nationale des Chartes*, 1971, pp. 201-204 ; des passages entiers de SALCH-WIRTH sont la traduction littérale de *CGAM*, pp. 310-311, ce qui reproduit probablement la thèse de l'auteur.
84. Qui n'auraient guère consisté qu'à « consolider les parties les plus habitables et à ouvrir quelques fenêtres, comme celle qui surmonte une meurtrière bouchée »[1] ; « aucun détail ne correspond de façon sûre à une réfection » : *CGAM*, pp. 310-311.
85. SALCH 1976, pp. 293-294 et 362.
86. METZ 1977 ; BILLER 1977 (cf. p. 19 n. 1).

87. SALCH 1979 ; l'auteur qualifie METZ 1977, sans le nommer, d'« amphigouri » et de « plagiat » : p. 74, n. 1.
88. En particulier, j'ai eu beau, à trois reprises, examiner longuement le bouclier « à la lumière rasante du soleil couchant en hiver », comme le préconise SALCH 1979, p. 71, je n'y ai pas vu la trace de reprise affirmée par l'auteur. En revanche, la restauration de la face est du premier étage de la tour sud-ouest (*ibid.*, p. 73) n'est pas à exclure ; elle serait en rapport avec l'aménagement de la chapelle vers 1500.
89. SALCH 1979, p. 70 ; cf. *CGAM*, p. 311, et SALCH 1976, p. 362 (« flanqué aux quatre angles » !).
90. Le château de Delle, cité dans le même contexte, n'est pas en plaine, mais sur une pente rocheuse ; Salch le date à tort de 1232 ; il est antérieur à 1340, et très probablement à 1284 : cf. WILL 1978, pp. 67-68. — Quant à Breuschwickersheim, qui existe (on ignore depuis combien de temps) en 1261, Salch le gratifie à l'angle nord-est d'un gros donjon qui, contrairement à ce qu'il affirme, n'a pas été retrouvé en fouille, mais constitue une simple hypothèse de Jaenger (*CAHA XXX* (1939), pp. 81-89).
91. Wassenberg avant 1222, Bernstein et Kaysersberg avant 1227, Schrankenfels avant 1241 : cf. SALCH 1976, WIRTH (index) et *ASAM V* (1978) ; sur Landsberg cf. BRONNER, sur Ulrichsburg G. MEYER.
92. WILL 1966, pp. 99-100.
93. Hageneck vers 1200, Liebenstein avant 1218, Wineck/Katzenthal début XIII<sup>e</sup> s. et les châteaux cités n. 91. Cf. en dernier lieu BILLER 1981 et *supra*, p. 16.
94. WIRTH, p. 93.
95. Liebenstein avant 1218, Pflixburg avant 1219 (SALCH 1979, p. 68, affirme gratuitement que Pflixburg existe dès le milieu du XII<sup>e</sup> s.), Hugstein en 1230, Schrankenfels avant 1241 : cf. WIRTH, pp. 92-93 et index, et BILLER 1981. C'est à tort que SALCH 1979, p. 70, cite Wassenberg dans ce contexte : cf. *ASAM V* (1979), p. 35.
96. FINÒ (José Federico), *Forteresses de la France médiévale*, 1970, pp. 356 et 377-380, avec plans et bibliographie.
97. LEFÈVRE-PONTALIS (E.), « Château de la Folie », in *CAF* 1911, I, pp. 440-442 ; MESQUI (Jean), « La fortification dans le Valois du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s. et le rôle de Louis d'Orléans », in *Bulletin Monumental CXXXV* (1977), pp. 109-149 (ici : pp. 124-128).
98. Sur ces châteaux cf. en dernier lieu BILLER 1981 et *supra*, pp. 16-17. Le « bouclier » de la tour sud-ouest d'Ulrichsburg paraît très suspect dans son état actuel, mais celui-ci résulterait de remaniements du XIX<sup>e</sup> s. (information orale de M. Gilbert MEYER, que je remercie) ; sur Neu-Winstein étude en cours de Th. BILLER ; sur Dreistein cf. RUDRAUF.
99. MAURER 1967, pp. 93-94, croit que le bouclier apparaît dès le XII<sup>e</sup> s., mais ses datations sont ici très discutables. Selon ANTONOW, p. 84, le bouclier apparaît vers 1220-30. On regrette qu'il n'ait pas accordé plus d'attention à l'origine et à la date d'apparition du phénomène qu'il étudie ; ses datations semblent généralement correctes, bien que volontiers trop précises. Des fouilles récentes ont montré l'existence d'un bouclier dès le XII<sup>e</sup> s. à Frohburg (W. MEYER 1977) et au Daubenschlagfels (*supra*, p. 20, n. 19).
100. SALCH 1976, pp. 239, 329, 358 et 362.
101. SALCH 1979, p. 70, invoque « un décapage réalisé à la surface des maçonneries il y a quelques années », ce qui ne laisse pas de surprendre : j'ai fréquemment visité le site ces dernières années sans jamais remarquer les traces qu'un tel travail aurait nécessairement laissées. S'il a vraiment eu lieu, on aimerait savoir à qui l'autorisation en a été demandée et où a été déposé le rapport. En tout cas, l'analyse monumentale réfute la conclusion qu'en tire l'auteur : en particulier, il n'explique pas pourquoi on ne voit pas trace de la niche de la meurtrière du bouclier, ni pourquoi les fentes d'éclairage des tours sud-est et sud-ouest sont aveuglées.
102. ANTONOW recense quelques boucliers à tracé légèrement brisé déterminé par plusieurs angles très obtus, mais un seul à tracé courbe : Guttenberg/Neckar, au nord-ouest de Heilbronn, qu'il date d'après 1275 (pp. 157-160) ; MAURER 1967, pp. 93-94 (cf. aussi photo 25 et plan 12) le date du XII<sup>e</sup> s., ce qui n'est pas convaincant. D'après les photos, ce bouclier en moellons semble courbe, mais les plans lui donnent un tracé légèrement brisé.

103. Cf. n. 44 et *AI* II, p. 266. Pour SALCH 1976, p. 362, la tour sud-ouest, « démesurément agrandie [!], sert de donjon orienté du côté le plus menacé », ce qui est inexact. Pour WIRTH au contraire (*CGAM*, p. 314), Schwarzenberg n'a pas de donjon, ce qui reste à prouver.
104. La datation de Landsberg nord-ouest varie selon les auteurs du premier tiers du XIII<sup>e</sup> s. (WILL 1966, p. 138 ; HOTZ, p. 109) au début du XIV<sup>e</sup> s. (WIRTH, in *CGAM*, p. 340-344). Le chapiteau à crochets de la cheminée et les petites fenêtres en plein cintre du mur nord-ouest imposent une date assez précoce ; cf. en dernier lieu BRONNER.
105. Je démontrerai prochainement que la date traditionnelle (1344) repose sur une confusion avec Niederandlau, et que la première mention sûre est de 1274. Les fenêtres ressemblent à celles d'Ortenberg (1262) : cf. BILLER 1977.
106. Specklin a notamment raccourci les tours d'un étage au moins (BILLER 1978), de sorte qu'on ignore si à l'origine elles étaient plus hautes que la courtine qui les relie, ce qui est le cas à Andlau et à Landsberg. Vu l'épaisseur médiocre de ses murs, cette courtine ne mérite pas le nom de bouclier. D'ailleurs, le château supérieur n'a pas besoin d'une protection particulière de ce côté.
107. Sur tous ces châteaux cf. BORNHEIM genannt SCHILLING (Werner), *Rheinische Höhenburgen*, Neuss, 1964 (t. I : texte, avec index ; t. II et III : photos, classées par ordre alphabétique). Ce livre souvent loué déçoit par l'absence de tout plan, la dispersion des renseignements relatifs à chaque monument et le peu d'attention que l'auteur porte aux datations. Cf. aussi ID., « Zur Geschichte der ehemals mainzisch-rheinischen Burgen Heimburg, Ehrenfels und des Mäuseturms », in : *Universitas (Festschrift A. STOHR)*, II, 1960, pp. 337-345 (ici : 337-341 ; sans plan) ; je n'ai pu consulter SEILER (G.) et SCHELLENBERG (H.), *Burg Greifenstein im Westerwald*, s.l.n.d. — Cf. aussi BILLER 1978, p. 99. — A Alt-Schauenburg (Baselland), un bouclier droit se renfle aux deux bouts en forme de tour ovoïde ; la fouille date ce château vers 1275-80 : TAUBER (p. 20, n. 20), pp. 76-77.
108. Il arrive qu'on bâtit en bois un château dont on a un besoin urgent, quitte à le reconstruire en pierre quand les circonstances le permettront. Aux exemples donnés par PIPER, p. 130, on peut ajouter pour l'Alsace Guémar en 1291 (*MG SS XVII*, p. 218) ; en 1261-62, l'*oppidum Wilestete* (Willstätt près de Kehl), dont les fortifications sont en bois, participe efficacement au blocus de Strasbourg (*MG SS XVII*, p. 113).
109. L'évêque de Bâle Heinrich von Isny (1275-86) doit la mitre au roi Rodolphe, dont il était déjà l'homme de confiance avant son accession à l'épiscopat (BONER, pp. 45-46). On ne peut donc guère lui imputer une mesure hostile à l'Empire comme l'aurait été la reconstruction de Schwarzenberg.
110. MAURER 1967, p. 107 (cf. aussi ANTONOW, p. 39). MEYER (Werner), « Löwenburg », in *NSBV XXXVI* (1963), pp. 41-47, avec plan. BRONNER, p. 79, qui signale aussi, non sans raison, les fausses-braies de Hohandlau (cf. n. 105).
111. *St-Ulrich*, pp. 18-20 et plan ; BILLER 1981, p. 68.
112. *CGAM*, p. 310 ; cf. SALCH 1979, p. 72, qui estime même qu'à part « des travaux de décoration », ils sont surtout « consisté à percer de nombreuses fenêtres rectangulaires » — dont aucune, en réalité, n'est attestée. L'auteur se fonde uniquement (p. 68) sur une toile imprimée de 1816 (gravure de Karpff d'après une esquisse de Lebert ; reproduction : SALCH 1979, hors-texte) et sur « une gravure romantique » non précisée, en fait probablement la lithographie de Deroy. Celle-ci ne montre que deux ouvertures : la porte de la barbacane et une baie de la courtine ouest, qui n'est probablement pas une fenêtre (*supra*, p. 35). Quant à la toile imprimée, où Salch voit une vue du château prise du nord-nord-ouest, c'est en réalité une ruine de fantaisie, qui s'inspire nettement de la face *sud* de Schwarzenberg, mais en restituant arbitrairement la tour sud-est, déjà écroulée (cf. ill. 8), et en dotant le bouclier et la tour sud-ouest de baies qui n'ont jamais existé, comme le prouvent les vestiges conservés.
113. WIRTH (*CGAM*, p. 310), qui pense que les tours n'ont pas « été aménagées pour l'arme à feu », ignore la vue de la tour nord par Lebert (ill. 9).
114. SCHERLEN, p. 426. — La comparaison avec Hohkœnigsburg est évidemment une gasconnade, mais que P. Scher n'aurait pu risquer si Schwarzenberg avait été le manoir purement résidentiel qu'y voient Salch et Wirth.

115. WIRTH, in *CGAM*, pp. 305-308 ; SALCH 1978.
116. WIRTH, in *CGAM*, p. 348 ; même observation dans MAURER 1958.
117. Cf. MOSSMANN (Xavier), « Les suites d'un coup de main contre de jeunes Français à Bâle », in : *BMHM*, XII (1887), pp. 25-36, et SCHERLEN, pp. 422-425.
118. SCHERLEN, p. 422.
119. Cf. n. 115 ; les conséquences architecturales du problème des effectifs ont été mises en relief par WIRTH, notamment pp. 99-101.
120. WIRTH, pp. 101-110.
121. Je ne saurais terminer cette étude sans remercier tous ceux qui m'ont aidé à la mener à bien, en particulier MM. Neuhaus et Wilsdorf, directeurs des AAEB et des AHR, qui m'ont accueilli dans leurs dépôts avec une obligeance toute particulière, et mes amis Thomas Biller, Pierre Brunel, Jean Charles et Kilian Wolters. Les observations nouvelles présentées ici n'auraient pas été possibles sans le travail désintéressé des membres de l'association SOS Schwarzenbourg. Tous ceux qui s'intéressent aux châteaux-forts leur doivent des remerciements.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Les titres qui ne figurent pas ici se trouvent dans la bibliographie générale (*supra*, pp. 23-26).

AAEB : Archives de l'Ancien Evêché de Bâle à Porrentruy.

AD : SCHOEPFLIN (Johann Daniel), *Alsatia diplomatica*, 2 vol., Mannheim 1772-75.

AHR : Archives Départementales du Haut-Rhin à Colmar.

AI : SCHOEPFLIN (Johann Daniel), *Alsatia illustrata*, 2 vol., Colmar 1751-61.

AMS : Archives Municipales de Strasbourg.

BONER : BONER (Georg), « Das Bistum Basel. Ein Überblick von den Anfängen bis zur Neuordnung 1828 », in : *Freiburger Diözesan-Archiv* LXXXVIII (1968), pp. 5-105.

BU : WACKERNAGEL (Rudolf) et THOMMEN (Rudolf), éd., *Urkundenbuch der Stadt Basel*, 11 vol., Bâle, 1890-1910.

CALMET : CALMET (Augustin), *Histoire de l'abbaye de Munster* (1704), éd. DINAGO (François), Colmar, 1882.

HANAUER : HANAUER (Charles Auguste), *Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, 2 vol., Paris-Strasbourg 1876-78.

METZ 1977 : METZ (Bernhard), « Le château de Schwarzenberg », in *ASAM* IV (1977), pp. 48-62.

MG (LL ou SS) : *Monumenta Germaniae Historica (Leges ou Scriptorum)*.

OHL : OHL (Ludwig), *Geschichte der Stadt Münster und ihrer Abtei im Gregorienthal*, Schirmeck, 1897, 522 p.

RBS : HESSEL (Alfred) et KREBS (Manfred), *Regesten der Bischöfe von Strassburg*, II (1202-1305), Innsbruck, 1928, 541 p.

SALCH 1979 : SALCH (Charles-Laurent), « Le château de Schwarzenbourg », in *SA* n° 70 (1979), pp. 65-78.

SALCH-WIRTH : SALCH (Charles-Laurent) et WIRTH (Jean), « Ortenburg und Schwarzenburg. Die Auffassung des Burgenbaues in der zweiten Hälfte des 13. Jh. und ihr Verfall am Anfang des 14. Jh. im Elsass », in *BuS* XIII (1972), pp. 22-26.

SCHERLEN : SCHERLEN (August), « Geschichte der Schwarzenburg bei Münster », in : ID., *Perles d'Alsace. Bilder aus der elsässischen Vergangenheit*, I, Mulhouse, 1926, pp. 415-431 (sources pp. 539-540). Existe aussi en tirage à part et en traduction française.

SCHEURER : SCHEURER (Henri), « La Ruine du Schwarzenburg » (*sic*), in : *Die Vogesen* VI (1908), pp. 108-109 et 144-145.

SCHMITT : SCHMITT (Robert), éd., « A travers un journal inédit. Henri Lebert, témoin de son temps (1796-1862) » in *ASHVM* XVII (1962), pp. 9-64, et XVIII (1963), pp. 9-103.

SU : WIEGAND (Wilhelm) et al., éd., *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, 7 vol., Strasbourg 1879-1900.

Tr. : TROUILLAT (Joseph), éd., *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, 5 vol., Porrentruy 1852-67.

WACKERNAGEL : WACKERNAGEL (Rudolf), *Geschichte der Stadt Basel*, 3 vol., Bâle 1907-24.

WILSDORF 1958 : WILSDORF (Christian), « L'abbaye de Munster à travers les siècles », in *ASHVM* XIII (1958), pp. 47-67.

## SOURCES ET DOCUMENTS

### L'investiture de 1401

Cette source a été utilisée par Scherlen<sup>1</sup>, mais il n'en donne pas la référence exacte : AAEB, Chanc. 298, livre des fiefs nobles (*das alt adeliche Lehenbuch*)<sup>2</sup>. Il s'agit en fait de trois textes distincts :

a) 1401 VI 3, Bâle

*Humbert de Neuchâtel, évêque de Bâle<sup>3</sup> inféode à Hans Beger von Geispolsheim le château ruiné de Schwarzenberg et ses dépendances. Il s'en réserve le droit d'ouverture, en précisant les conditions. Il autorise la transmission du fief aux agnats, mais garde dans ce cas le droit de le racheter pour 600 florins, somme qu'il permet à Hans Beger de dépenser en travaux au château.*

Feodum Johannis Beger de Geyspeltzhein super castro Swartzenberg in valle sancti Gregorii in Munster situm (*sic*).

Wir Humbrecht von Gotz und des heyligen stuls ze Rome gnaden byschoff ze Basel tunt kunt menglichem und veriehent offennlich mit disem briefe, das wir dem frommen unserm getruwen Hanns Beger von Geyspeltzhein durch siner getruwer dienst willen, so er uns und unser stifte getan hat und noch in kunftigen zyten furbasser tun mag, und ouch darumb, das dise vorgeschribene vesti, die doch ettwas zergangen und zervallen ist, nit gerwe zergang, me widerbracht werde und widergebuwen fur uns, unser stifte und nachkomen byschoff ze Basel, die wir ouch hartzu bindent mit disem briefe, mit gunst und willen und verhengnisse der erwirdigen unser lieben bruder des dechans und cappittels unser egenanten stifte Basel, die ouch dartzu sunderlich in capittels wise beruft und besamnet wurden, verlihen hant und lihent mit disem briefe recht und redelich nach lehensrecht der egenanten unser stifte, die vesti genant Swartzenberg mit der behusung und berge, walde, wasser, wasserrunsen, wunne und weyde und begriffe, als sy gelegen ist in Munstertal unsers Baselers bystums, und mit allen nutzen, rechten und zuogehorden, nutzit uszgenommen, also das er und sin liblehenserben eweklich dieselben vesti mit iren nutzen und rechten vorgeant hynnanthin von uns und unser egenanten stifte han, nutzen und niessen sond, als man ein mannehen billich und durch recht haben, nutzen und niessen sol. Darumbe er uns ouch gehuldet hat und gesworn, als ein man sinem herren billich und von recht tun sol und harkomen ist. Doch also, das die selv vesti uns und unser stifte zu unsern und derselben stift nöten und schaden von der stift wegen offen hus sol sin ane alle geverde. Were es ouch, daz wir derselben vesti also bedörften, so sond wir, oder ein byschoff ze zyten ze Basel, zwen reisig man und zwen wachter han in unserm costen in der egenanten vesti, die ze behutende diewyle der krieg werete. Und sol ouch der vorgeannten unser stifte Basel, noch dem capittel, dehein schade usser derselben vesti geschehen. Were es ouch, das derselbe Hanns Beger abgienge ane liblehenserben, davor Gott sie, so sol daz vorgeant lehen an sin brudere. Liesse er aber deheinen bruder, so sol es an sin nechsten erben, die Beger sind, sins geschlechtes und lehensgenosse, vallen und gevallen sin, als hienach geschriben stat : also, das den die, oder der, den sy under inen zu einem trager dartzu gebent, dasselbe lehen von einem byschof ze zyten ze Basel entphahen zuo einem lehen, als vorgeschriben stat ; von denen ouch ein byschoff ze zyten ze Basel, oder ein capittel, ob das bystum asetz were, das vorgeant lehen mit dem korngelt und wingelt, so demselben Hans Beger uff die quarten desselben bystums geslagen sint, nach des andern briefs, der darüber geben und gemacht ist, lut und sage, mogent widerlosen umb sechs hundert guldin guter und genger, die inen, von den es also geloset wurde, sollent werden und volgen. Dieselben sechs hundert guldin wir im gegönnet hand an der egenanten vesti ze verbuwende ; ouch also, das es sich kuntlich erfinde, das er oder die, an die das lehen also viele, so vil werbuwen haben. Und sollent aber denn darnach dieselben Beger, von den es also geloset wurde, die vorgeannten summe, sechshundert guldin, widerum anlegen an nutze oder gewisse güter, mit rate eins byschoffs ze Basel, oder eins capittels, ob das bystum asetz were, und dieselben nutze oder güter aber zu einem rechten lehen von einem byschoff ze zyten ze Basel emphahen fur sich und ir lehens erben. Were ouch, das der vorgeant Hanns Beger ane liblehens erben abgienge, und denne die, an die das lehen gevallen were, als vorgeschriben stat, mit der losunge egenante umb die sechshundert guldin nit wolten oder weren gehorsam in dem nechsten halben iare, nachdem als es gevordert wird, so sol dasselb egenant lehen mit vollem gantzen rechten an die egenanten unser stift gantzlich und gar vallen und gevallen sin.

Un des alles zu einem steten waren offenen urkunde und zugnisse, so hand wir disen briefe besigelt mit unserm anehangenden ingesigele. Und wir, dechan und daz capittel gemeinlich vorgeant, veriehent ouch offennlich mit disem briefe, daz alle vorgeschribene dinge mit unserm guoten gunst und willen zuogangen und beschehen sint, und hand sy ouch in capittels wise bestetiget, und durch merer sicherheit unsers egenanten capittels ingesigele offentlich gehencket an disen briefe, der geben ist ze Basel an dem nechsten fritag nach unsers Herren fronlichamen tage, in dem iare, do man zalte nach Christi geburt thusent vierhundert und ein iare.

b) 1401 VI 3, Bâle.

*L'évêque Humbert, avec l'accord de son chapitre, donne en fief masculin à Hans Beger von Geispolsheim, pour lui faciliter la reconstruction et la garde de Schwarzenberg (ouch darumb, daz er Schwartzenberg die vesti, so er von uns und unser stifte Basel ze lehen hat nach des briefes sag, der daruber geben ist, dester basz gebuwen, gebessern und behüten muge, und uns damitte gewarten, nach des egenanten briefes meynung), un revenu annuel de 50 quartauts de seigle pris sur les quartes<sup>4</sup> de Houssen, Horbourg, Wihr-en-Plaine et Deinheim<sup>5</sup>, et de deux foudres de vin pris sur les quartes de Wihr-au-Val, de Sultzbach et de Niedermorschwihr<sup>6</sup> (funfzig vierteil roggen geltz uff und ab unser egenanten stifte Basel quartern ze Husen, ze Horburg, ze Wilr by Horburg und ze Teinhein by Colmer, und zwey fuoder wingeltz uff und abe derselben unser stifte quartern ze Wilr in Munstertal, ze Sultzbach und Morswilr). Si Hans Beger meurt sans descendance mâle légitime, le fief passera à ses plus proches parents en ligne masculine ; mais dans ce cas, l'évêque pourra racheter le château et la rente pour 600 florins<sup>7</sup>.*

c) 1401 VI 7.

*Lettre réversale de Hans Beger von Geispolsheim, écuyer, pour les deux fiefs ci-dessus. Il s'engage, au cas où les quartes épiscopales seraient insuffisantes ou trop obérées pour lui livrer sa rente, à ne s'en prendre ni à l'évêque, ni aux autres ayants-droit<sup>8</sup>.*

### Traduction littérale

*Nous, Humbert, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège de Rome évêque de Bâle, faisons savoir à tous et déclarons publiquement par la présente que nous avons investi notre féal Hans Beger von Geispolsheim, pour les fidèles services qu'il nous a rendus, à nous et à notre évêché, et qu'il peut encore rendre à l'avenir, et aussi pour que le château susdit (sic), qui est quelque peu ruiné et écroulé, ne se ruine pas tout à fait, mais soit restauré et rebâti pour nous, notre évêché et les évêques de Bâle qui nous succéderons (et dont nous engageons la parole par la présente), avec l'agrément, la volonté et l'accord de nos chers et vénérables frères, le doyen et le chapitre de notre susdit évêché de Bâle, qui ont été spécialement convoqués en réunion capitulaire à ce sujet — [nous avons investi Hans Beger] du château appelé Schwarzenberg avec le logis, la montagne, la forêt, les eaux et cours d'eau, le droit de parcours et de pacage et le ressort, tels qu'ils sont situés dans la vallée de Munster, dans notre évêché de Bâle, et avec tous les droits, revenus et dépendances, sans exception ; lui et ses héritiers féodaux auront ce château et en jouiront éternellement, avec ses droits et revenus susnommés, de la façon dont on doit avoir un fief masculin et en jouir selon le droit et l'équité ; ce pourquoi il nous a fait hommage et prêté serment, comme un vassal doit le faire à son seigneur selon le droit et l'équité, et comme c'est l'usage ; mais à condition que ledit château nous soit ouvert, à nous et à notre évêché, pour nos besoins et ceux de notre évêché, au titre de ce dernier, sans mauvaise foi. Au cas où nous aurions ainsi besoin du château, nous (ou l'évêque de Bâle du moment) devrions y entretenir à nos frais deux hommes d'armes et deux veilleurs, pour le garder tant que durera la guerre. Et on ne doit faire aucun dommage à notre susdit évêché de Bâle ni au chapitre depuis ledit château.*

*Au cas où ledit Hans Beger décéderait sans hoirs mâles de son corps, ce qu'à Dieu ne plaise, ledit fief passerait à ses frères. S'il ne laissait pas de frère, il passerait à ses plus proches héritiers du nom de Beger, de son lignage et capables de fiefs, aux conditions ci-dessous : à savoir que ceux-ci (ou celui d'entre eux qu'ils auront choisi comme porteur du fief) reprendront ce fief de l'évêque de Bâle du moment ; mais celui-ci (ou le chapitre, si l'évêché est vacant) pourra leur racheter ledit fief, ainsi que la rente en grain et en vin assignée au même Hans Beger sur les quartes du même évêché aux termes de l'autre charte émise à ce sujet (voir ci-dessus, b)), au prix de 600 florins de bon aloi, qu'ils recevront pour ce rachat (car nous l'avons autorisé à dépenser ces 600 florins en travaux au château), à condition qu'il soit bien constaté que lui, ou ceux qui auront ainsi hérité du fief, aient effectivement fait des travaux pour ce montant. Et les mêmes Beger, à qui le fief aura ainsi été racheté, devront alors placer ladite somme de 600 florins en revenus ou en biens-fonds, après avis de l'évêque de Bâle (ou du chapitre, si l'évêché est vacant), et reprendre ces mêmes biens ou revenus en fief de l'évêque de Bâle du moment, pour eux et leurs héritiers féodaux. Au cas où ledit Hans Beger mourrait sans hoirs mâles de son corps, et où ceux qui auraient hérité du fief dans les conditions susdites ne consentiraient pas audit rachat pour 600 florins dans un délai de six mois après qu'on l'aura réclamé, ledit fief reviendra entièrement et en toute légitimité à notre susdit évêché.*

*En foi et en témoignage authentique et public de tout cela, nous avons scellé cette charte de notre sceau pendant. Et nous, le doyen et tout le chapitre susdits, déclarons publiquement par la présente que tout ce qui précède a eu lieu avec notre accord et notre consentement, et que nous l'avons confirmé en réunion capitulaire ; et pour plus de sûreté, nous avons publiquement appendu le sceau de notre susdit chapitre à cette charte, donnée à Bâle le premier vendredi après la Fête-Dieu, l'année où l'on comptait 1401 ans après la naissance du Christ.*

## Vues de Schwarzenberg par Lebert (1822-1826)

Les châteaux du Val Saint-Grégoire, mal conservés et dénués de « pittoresque » (éléments d'architecture, pierre de taille, etc.), n'étaient pas faits pour attirer les artistes romantiques. Mais le hasard a voulu que parmi eux se trouve un Munsterien, qui n'a pas refusé son intérêt aux « antiquités » locales.

Henri Lebert (1794-1862) a vécu à Munster depuis l'âge de trois ans ; il gagnait sa vie en fournissant à l'industriel Hartmann — propriétaire de Schwarzenberg — des modèles pour l'impression de ses cotonnades. Par ailleurs, il dessinait, peignait, jouait du violon, écrivait de la musique et des vers<sup>9</sup> et tenait un journal, dont il reste treize volumes manuscrits in-folio. Propriété de ses héritiers, ils sont actuellement en dépôt à la Bibliothèque Municipale de Colmar<sup>10</sup>. Lebert y a inséré, entre les pages de texte, un grand nombre de dessins, gravures, lithographies, etc. On y trouve notamment une série de vues de la vallée de Munster. Nous publions ici (ill. 3 à 5, 7 à 9, 13) celles qui représentent Schwarzenberg. Elles sont d'autant plus précieuses qu'elles montrent presque toutes des aspects du château disparus depuis lors, et que Lebert, nous le savons<sup>11</sup>, les a reproduits avec une fidélité minutieuse. Toutes sont de sa main, sauf le n° 4.

1. Extérieur vu du sud-ouest. Crayon, 1822. *Journal*, t. IV (1820-22), p. 216 (ill. 7).
2. Extérieur vu du sud-est. Lavis à l'encre de Chine, sans date (1822 ?). *Ibid.*, p. 217. Projet pour la lithographie parue dans ROTHMULLER (Jacques), *Vues pittoresques des châteaux, monuments et sites remarquables de l'Alsace*, Colmar 1839, pl. XII (ill. 8).
3. Angle sud-est vu de l'intérieur. Lavis à la sépia, 1823. *Journal*, t. V, p. 257 (ill. 13).
4. Extérieur vu du sud, dessin au crayon de Joseph Meister<sup>12</sup>, 1824. *Ibid.*, p. 297 (ill. 3).
5. Intérieur du premier étage de la tour sud-ouest, vu du nord-ouest. Lavis à l'encre de Chine ; les fresques sont coloriées : le roi et l'ange ont un manteau jaune, ce dernier sur une tunique rose ; la sainte a un manteau rose sur une tunique verte ; le décor (étoiles, dents de scie, etc.) est rouge. 1825. *Ibid.*, p. 315, avec une feuille volante non paginée où Lebert commente son relevé : « la peinture se trouvant sur la première couche de plâtre avait été couverte par plusieurs badigeonnages successifs... cette partie supérieure d'une tour de l'ouest n'était pas... accessible sans échelles. Dans mon enfance (1803 ou 1804)... la tour encore intacte montrait encore une douzaine de figures... j'allai les revoir au moyen d'une échelle pour en faire un dessin fidèle le 1-5-1825. Une partie des peintures étant couverte de couches de chaux, j'en fis détacher les écailles pour compléter le dessin des dernières figures qu'il fut possible de découvrir ». Suivent des indications pour le « lithographe copiste », qui montrent que Lebert comptait publier son relevé<sup>13</sup> (ill. 4).
6. Mur-bouclier vu de l'intérieur. Crayon, 1826. *Ibid.*, p. 317 (ill. 5).
7. Intérieur du premier étage de la tour nord, vu du sud-ouest. Lavis à la sépia, 1826. *Ibid.* p. 331 (ill. 9).

## NOTES

1. SCHERLEN, p. 418 ; CALMET, p. 98, *AI* II, p. 266, et à leur suite tous les érudits du XIX<sup>e</sup> s. donnent par erreur la date de 1402.
2. Les mêmes archives conservent aussi, sous la cote B 237/238 (Scher von Schwarzenberg), une copie de la même source (XVII<sup>e</sup> s.). Je remercie les AAEB pour l'envoi d'une photocopie de ces textes.
3. Sur l'évêque Humbert (1395/99-1417) cf. WACKERNAGEL I, pp. 319-323, et BONER, pp. 62-64. Sur Hans Beger cf. *supra*, p. 29.
4. Sur les quartes, cf. p. 49 n. 30.
5. Village disparu tout près de Colmar au nord-est.
6. Il y a au moins quatre *Morswilre* dans l'évêché de Bâle. J'opte pour Niedermorschwihr, car c'est le plus proche des autres villages cités et de Schwarzenberg, mais Obermorschwihr n'est pas exclu. En tout cas, on a veillé à ce que la distance entre le château et ses revenus soit réduite. — Sur la valeur de ces revenus, cf. HANAUER II, pp. 16 et 91 (seigle), 19 et 330 (vin) : en raison surtout des fortes oscillations du prix du vin, il est impossible d'arriver à un chiffre précis, mais un ordre de grandeur de 30 à 40 florins paraît plausible. Comme l'intérêt habituel vers 1400 est de 5-6 % (HANAUER I, pp. 534-535), la rente concédée à Beger doit effectivement correspondre à un capital de 600 florins.

7. Cette mesure doit encourager Beger à investir effectivement dans le château, car les sommes qu'il aura dépensées en travaux ne seront en aucun cas perdues pour ses héritiers, même indirects.
8. Je ne reproduis pas le texte intégral de ces deux derniers actes, car il consiste en grande partie en formules juridiques identiques à celles du premier.
9. La meilleure source sur la vie de Lebert est son *Journal*. Cf. SCHMITT et la notice nécrologique de SPACH (Louis), « Henri Lebert, peintre et dessinateur », in : *RA N.S. IV* (1863), pp. 385-386.
10. Sur le sort du manuscrit, cf. WETZEL (André) in *ASHVM XVI* (1961), p. 7. Je remercie M. F. Gueth, Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Colmar, pour l'autorisation de reproduire ces vues.
11. SPACH (n. 9), p. 391, trouve dans ses vues « peut-être... trop de minutie microscopique ; il devançait la photographie » ; et, à propos de Schwarzenberg (p. 395) : « Lebert avait pour ce beau site une affection spéciale, que je partageais ». Les doutes de SALCH 1979, pp. 66-67, sont donc injustifiés.
12. Beau-frère de Lebert : SCHMITT 1962, p. 62 et *passim*.
13. La feuille volante renvoie à GOLBERY (Philippe de), *Les Antiquités de l'Alsace, I. Le Haut-Rhin*, 1828, p. 29 : c'est à cet ouvrage que le relevé était destiné. — Cf. aussi SCHMITT 1962, p. 61 : récit analogue à celui de la feuille volante, avec la mention : « ce dessin est exact pour la forme et la couleur ».